

12^e séance publique régulière du conseil d'administration

Date et heure

Le 20 septembre 2017 – 19 h 30

Lieu, adresse et salle

Centre d'hébergement d'Ormstown - 65 rue Hector, Ormstown J0S 1K0 - **Salle du centre de jour**

Présences : Dorice Boudreault
Mélanie Caron
Madeleine Himbeault Greig
Michèle Goyette
Claude Jolin, président
Roch Leblanc
Annabelle Lefebvre
Heather L'Heureux
Yves Masse, secrétaire et président-directeur général
Jean-Pierre Rodrigue

**Absences
motivées :** Line Ampleman
Judith Dubé
Michel Laurendeau, vice-président
Jean-Claude-Lecompte
Nicole Marleau
Patricia Quirion
Ghislain Rivet
Sylvie Sauvé

Invitées : Madame Nancie Poulin, présidente du conseil multidisciplinaire
Madame Lucille Bargiel, présidente du comité des usagers du centre intégré

1. Ouverture de la séance et vérification du quorum

Le quorum est constaté et la séance est déclarée ouverte à 19 h 32 par le président du conseil d'administration.

2. Adoption de l'ordre du jour

Résolution CA20170920-01

Sur proposition dûment faite et appuyée, l'ordre du jour adopté se lit comme suit :

1. Ouverture de la séance et vérification du quorum
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Période publique de questions (*durée maximale : 30 minutes*)
4. Mot du président du conseil d'administration
 - 4.1 Résultats du processus d'autoévaluation du conseil d'administration pour l'exercice 2016-2017
5. Mot du président-directeur général
6. Adoption des procès-verbaux des dernières séances du conseil d'administration
 - 6.1 Procès-verbal de la 11^e séance publique régulière du conseil d'administration tenue le 14 juin 2017
 - 6.1.1 Suivis découlant du procès-verbal de la 11^e séance tenue le 14 juin 2017
 - 6.2 Procès-verbal de la séance spéciale du conseil d'administration tenue le 19 juin 2017
 - 6.2.1 Suivis découlant du procès-verbal de la séance spéciale tenue le 19 juin 2017
 - 6.3 Procès-verbal de la séance spéciale du conseil d'administration tenue le 31 août 2017
7. Affaires du jour
 - 7.1 Présentation des faits saillants du rapport annuel 2016-2017 du Conseil multidisciplinaire
 - 7.2 Présentation des faits saillants du rapport annuel 2016-2017 du Comité des usagers du centre intégré
8. Rapports des comités du conseil d'administration
 - 8.1 Comité soins et services à la clientèle
 - 8.1.1 Rapport de la présidente / séance tenue le 12 juillet 2017
 - 8.2 Comité de vérification
 - 8.2.1 Rapport du président / séance tenue le 14 septembre 2017
 - 8.3 Comité immobilisation et environnement

Procès-verbal - ADOPTÉ

- 8.3.1 Rapport de la présidente / séance tenue le 15 septembre 2017
- 8.4 Comité des usagers du centre intégré (CUCI)
- 9. Agenda de consentement
 - 9.1 Affaires médicales
 - 9.1.1 Congés divers de médecins, dentistes ou pharmaciens (5)
 - 9.1.2 Démissions | non-renouvellements de statut et/ou de privilèges de médecins, dentistes ou pharmaciens (19)
 - 9.1.3 Modifications de statut/privilèges/lieu de pratique de médecins, dentistes ou pharmaciens (9)
 - 9.1.4 Nominations de médecins, dentistes ou pharmaciens (7)
 - 9.1.5 Renouvellements de statut et/ou de privilèges de médecins, dentistes ou pharmaciens (18)
 - 9.1.6 Octrois de statut – Médecins résidents (18)
 - 9.2 Affaires administratives
 - 9.2.1 Nomination d'un auditeur externe pour l'exercice 2017-2018
 - 9.2.2 Régime d'emprunts à long terme
 - 9.2.3 Politique et procédures de déclaration et d'analyse des incidents et des accidents
- 10. Affaires nouvelles
- 11. Documents déposés pour information
 - 11.1 Tableau de bord analysé et commenté – Objectifs prioritaires 2017-2018 – À la période 4, se terminant le 22 juillet 2017
 - 11.2 Tableau de suivi des recommandations/conditions du conseil d'administration – Statut et privilèges des médecins, dentistes et pharmaciens
 - 11.3 Liste des engagements financiers supérieurs à 1 M\$ - Période du 1^{er} juin au 16 septembre 2017
 - 11.4 État de situation sur les infections nosocomiales – Mise à jour périodique à la période 4 se terminant le 22 juillet et à la période 5, se terminant le 19 août 2017
 - 11.5 Tableau révisé en date du 11 juillet 2017 – Application de la Politique concernant les soins de fin de vie, du 10 décembre 2016 au 9 juin 2017
 - 11.6 Correspondances transmises au président et aux membres du conseil d'administration pour la période du 8 juin au 12 septembre 2017
- 12. Date de la séance publique d'information annuelle et de la prochaine séance publique régulière : Mercredi 22 novembre 2017 à l'Hôpital du Suroît
- 13. Clôture de la séance

3. Période publique de questions (durée maximale : 30 minutes)

Le président du conseil d'administration mentionne que, dans une démarche d'amélioration continue, le conseil d'administration a procédé à sa première autoévaluation annuelle. Les résultats ont d'ailleurs été analysés lors de la journée annuelle de réflexion des administrateurs qui s'est tenue le 19 juin dernier. Le comité de gouvernance et d'éthique a été mandaté pour élaborer un plan d'amélioration en vue d'améliorer, entre autres, le fonctionnement du conseil d'administration.

Particulièrement en lien avec la période publique de questions, le président du conseil d'administration invite l'auditoire à lui transmettre, par l'entremise de la Direction générale, tout commentaire ou suggestion qui permettrait d'améliorer le fonctionnement de cette période. Il précise que le comité de gouvernance et d'éthique prendra en compte toutes les propositions soumises dans le cadre de l'élaboration du plan d'amélioration.

Le président du conseil d'administration annonce ensuite l'ouverture de la période publique de questions et confirme l'inscription d'une question reçue à l'avance par courrier électronique et une question inscrite au registre de questions sur place.

1^{re} intervention : Madame Julie-Anne Lapierre, directrice générale de la COOP Santé Familiale de Howick (accompagnée de Madame Amy Tolhurst)

Question : *Le mouvement des coopératives de santé est en expansion au Québec. Actuellement, nous avons deux coopératives sur le territoire du Haut-Saint-Laurent. Comment voyez-vous un partenariat avec ses institutions de santé innovatrices?* Les interlocutrices désirent également mentionner que leur clinique est un atout pour la communauté mais que leurs démarches pour recruter un médecin demeurent difficiles.

Le président du conseil d'administration précise d'emblée qu'il n'y a pas deux COOP dans le RLS du Haut-St-Laurent. Il y a toutefois une COOP à Hemmingford qui est dans le RLS Jardins-Roussillon. De plus, le CISSS de la Montérégie-Ouest est très sensible aux efforts et aux initiatives proposées pour renforcer les services de première ligne.

Il est toutefois précisé par le président-directeur général que le rôle du CISSS de la Montérégie-Ouest est de soutenir les cliniques du territoire dans leurs différentes démarches de recrutement. L'organisation doit favoriser le recrutement

de médecins de famille sur le territoire dont elle a la responsabilité pour répondre aux besoins de sa population et assurer des services de proximité. Il revient toutefois au ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS) de déterminer le nombre de postes accordés aux plans régionaux d'effectifs médicaux (PREM) pour chaque région. Le département régional de médecine générale (DRMG) de la Montérégie quant à lui, définit et propose le plan régional d'organisation des services médicaux généraux.

Dans les dernières années, les représentations effectuées auprès du MSSS par le CISSS de la Montérégie-Ouest et le DRMG local ont porté fruit car il y a eu reconnaissance du déficit de ressources en ce qui a trait au nombre de médecins généralistes pour assurer une prise en charge de la clientèle sur le territoire. En effet, la Montérégie-Ouest est le territoire où les assignations de nouveaux médecins ont été parmi les plus élevés. Il y a eu un exercice ayant permis d'équilibrer les postes octroyés entre les cliniques et tous les postes ont été comblés.

Chaque clinique doit faire face au défi d'attraction et de rétention et doit jouer un rôle dans le recrutement de médecins en participant, entre autres aux salons de recrutement ou en faisant de la publicité dans les autres régions du Québec. C'est donc de concert avec le DRMG local que le président-directeur général encourage les interlocutrices à poursuivre leurs démarches de recrutement.

2^e intervention : Madame Francine Savoie, présidente de la FIQ-SPSMO

Question : Suite aux annonces ministérielles quant à l'ajout de budget en CHSLD pour octroyer un deuxième bain par semaine, comment la direction compte-t-elle mettre en œuvre cette directive compte tenu de la pénurie de préposés aux bénéficiaires?

En réponse à cette question, le président-directeur général confirme que la mise en œuvre d'un plan d'action pour actualiser l'ajout d'un financement additionnel pour un deuxième bain par semaine pour les résidents en CHSLD ne sera pas simple dans le contexte de pénurie de main-d'œuvre dans cette catégorie d'emploi. Toutefois, il s'agit d'une excellente nouvelle pour nos personnes âgées et tous les efforts seront déployés pour établir les modalités d'un plan d'action en tentant de minimiser l'impact sur nos ressources. L'annonce étant toute récente, nous ne connaissons pas encore la répartition des sommes allouées par établissement. Des annonces régionales sont à venir à cet égard par le MSSS.

4. Mot du président du conseil d'administration

4.1 Résultats du processus d'autoévaluation du conseil d'administration pour l'exercice 2016-2017

Tel que précisé un peu plus tôt, le conseil d'administration, tout comme ses comités, a procédé à une autoévaluation annuelle pour l'année 2016-2017.

Les administrateurs se sont réunis à 18 reprises au cours de cet exercice :

- 6 séances publiques régulières;
- 4 séances spéciales;
- 1 séance publique d'information annuelle;
- 1 séance d'information générale;
- 5 séances de travail;
- 1 journée annuelle de réflexion.

Les principaux constats et recommandations ayant ressortis de cet exercice sont les suivants :

- Gouvernance efficace malgré la centralisation au ministère de la Santé et des Services sociaux;
- La compréhension des rôles et responsabilités des administrateurs s'améliore;
- Prévoir la formation sur les responsabilités populationnelles;
- Session d'information en lien avec la gestion des crises et les mesures d'urgence;
- Poursuivre la diffusion du tableau de bord des objectifs prioritaires annuels.

Le président du conseil d'administration mentionne que le conseil fonctionne en mode d'amélioration continue en tentant d'être une valeur ajoutée pour l'organisation.

5. Mot du président-directeur général

Période préparatoire à l'agrément

En prévision de la visite d'Agrément Canada du 27 novembre au 1^{er} décembre prochain, un bilan organisationnel a été réalisé et chacune des équipes travaille présentement sur des plans d'action en lien avec les pratiques organisationnelles requises (PORs).

Les travaux progressent bien et, à ce jour, près de la moitié des PORs sont conformes. Les employés et les instances de l'organisation sont également mis à contribution dans ce processus continu qui consiste en l'évaluation et l'amélioration des soins et services.

Services psychosociaux aux personnes sinistrées à la suite des inondations printanières

Notre région ayant été particulièrement touchée par les inondations exceptionnelles au printemps dernier, les efforts de mobilisation seront encore soutenus au cours des prochains mois. Par ailleurs, on souligne les efforts significatifs des intervenants et de l'équipe des mesures d'urgence et de la sécurité civile. En effet, cet événement a permis d'évaluer les processus et le constat est très positif concernant la façon dont les équipes se sont dévouées au bénéfice de la population.

Lancement des négociations des dispositions locales

Une session d'information avec les parties syndicales a eu lieu le 20 septembre dernier pour lancer les négociations des dispositions locales. Ce fut l'occasion de présenter la vision de l'organisation, les objectifs pour améliorer le continuum de soins et de services ainsi que le virage qui s'opère en ce moment au bénéfice de la population. Les travaux sur les 26 matières à négocier localement se poursuivront jusqu'en septembre 2018.

Situation dans les urgences

L'amélioration considérable de la situation dans les urgences au cours des derniers mois est une belle illustration des effets positifs de l'effort collectif pour resserrer les processus et résoudre les problématiques. Le travail concerté des médecins et des professionnels, jumelés avec l'attitude qu'il est possible de faire les choses autrement, a permis d'obtenir des résultats concluants. Des félicitations sont adressées à tous ceux qui ont contribué à cette belle réussite.

Comité ad hoc du conseil d'administration – Projet Hôpital Vaudreuil-Soulanges

Le conseil d'administration a adopté la formation d'un comité ad hoc pour le projet d'un hôpital à Vaudreuil-Soulanges composé des personnes suivantes :

- M. Claude Jolin, président du conseil d'administration
- M. Yves Masse, président-directeur général
- M^{me} Céline Rouleau, présidente-directrice générale adjointe
- M^{me} Michelle Harvey, directrice générale adjointe aux programmes soutien, administration et performance
- Dr Ghislain Rivet, médecin - membre du conseil d'administration
- M^{me} Heather L'Heureux, membre - comité de vérification
- M. Jean-Pierre Rodrigue, membre – comité de gouvernance et d'éthique
- M^{me} Nicole Marleau, membre – comité de vigilance et de la qualité
- M. Michel Laurendeau, membre – comité des ressources humaines
- M^{me} Line Ampleman, membre comités de soins et services à la clientèle
- M^{me} Judith Dubé, membre – comité immobilisation et environnement

On prévoit également inviter de façon permanente le directeur Projet Hôpital Vaudreuil-Soulanges. La première rencontre de ce comité est prévue le 5 octobre prochain.

Consortium accident vasculaire cérébral (AVC)

Le ministère de la Santé et des Services sociaux a confié au CISSS de la Montérégie-Ouest la responsabilité de la coordination, pour l'ensemble de la Montérégie, d'un continuum de services intégré et efficient pour les personnes à risque de subir ou ayant subi un accident cérébral vasculaire.

6. Adoption des procès-verbaux des dernières séances du conseil d'administration

6.1 Procès-verbal de la 11^e séance publique régulière du conseil d'administration tenue le 14 juin 2017

Résolution CA20170920-02

Sur proposition dûment faite et appuyée, **IL EST RÉSOLU** à l'unanimité, que le conseil d'administration adopte le procès-verbal de la 11^e séance publique régulière du conseil d'administration tenue le 14 juin 2017, et ce, tel qu'il a été rédigé.

6.1.1 Suivis découlant du procès-verbal de la 11^e séance publique régulière du conseil d'administration tenue le 14 juin 2017

Suite au dépôt du tableau des suivis découlant du procès-verbal de la 11^e séance publique régulière du conseil d'administration tenue le 14 juin 2017, aucune demande de précision complémentaire n'est soulevée.

6.2 Procès-verbal de la séance spéciale du conseil d'administration tenue le 19 juin 2017

Résolution CA20170920-03

Sur proposition dûment faite et appuyée, **IL EST RÉSOLU** à l'unanimité, que le conseil d'administration adopte le procès-verbal de la séance spéciale du conseil d'administration tenue le 19 juin 2017, et ce, tel qu'il a été rédigé.

6.2.1 Suivis découlant du procès-verbal de la séance spéciale du conseil d'administration tenue le 19 juin 2017

Suite au dépôt du tableau des suivis découlant du procès-verbal de la séance spéciale du conseil d'administration tenue le 19 juin 2017, aucune demande de précision complémentaire n'est soulevée.

6.3 Procès-verbal de la séance spéciale du conseil d'administration tenue le 31 août 2017

Résolution CA20170920-04

Sur proposition dûment faite et appuyée, **IL EST RÉSOLU** à l'unanimité, que le conseil d'administration adopte le procès-verbal de la séance spéciale du conseil d'administration tenue le 31 août 2017, et ce, tel qu'il a été rédigé.

7. Affaires du jour

7.1 Présentation des faits saillants du rapport annuel 2016-2017 du conseil multidisciplinaire (CM)

Invitée : Madame Nancie Poulin, présidente du comité exécutif du CM

La présidente du conseil multidisciplinaire précise qu'au cours de la dernière année, le CM a consolidé ses assises et a bâti des outils de travail pour faciliter ses processus. Il y a notamment eu la création d'un comité sur le maintien et la promotion des compétences. Les principaux enjeux sont liés à la difficulté de faire connaître le CM et son mandat en raison de l'étendue du territoire. Par conséquent, le déploiement du plan de communication se poursuivra au cours de la prochaine année. De plus, le CM se penche présentement sur la création de comités de pairs. Elle souligne la belle collaboration entre le CM et la Direction générale, de même que l'implication du président-directeur général et du directeur des services multidisciplinaires aux rencontres du CM.

Le président-directeur général profite de l'occasion pour souligner la diversité, la proactivité et l'implication du comité exécutif du CM qui réussit à obtenir une participation active de ses membres.

On remercie Madame Poulin et son équipe pour le travail accompli.

7.2 Présentation des faits saillants du rapport annuel 2016-2017 du comité des usagers du centre intégré (CUCI)

Invitée : Madame Lucille Bargiel, présidente du CUCI et Madame Micheline Tellier, vice-présidente du CUCI

La dernière année a permis au CUCI d'identifier les différences importantes entre les comités à mission régionale et les comités rattachés aux hôpitaux et anciens CSSS. Ces différences sont principalement liées à l'étendue du territoire couvert par les comités régionaux comparativement aux usagers en centre d'hébergement ou en centre hospitalier.

Le bilan des activités réalisées au cours de la dernière année démontre les constats suivants :

- Besoin de bureau visible pour les comités pour faciliter l'accès et mieux se faire connaître par les usagers;
- Démarches et difficultés pour se doter d'une personne-ressource;
- Comité inactifs et recrutement;
- Complexité reliée au fait que des comités représentent des usagers sur l'ensemble de la Montérégie;
- Complexité pour les comités de s'ajuster aux exigences du MSSS pour compléter les rapports financiers et absence du Cadre de référence promis depuis plusieurs années;
- Accès aux ressources non institutionnelles en vue de répondre à l'objectif d'évaluation des conditions de vie des usagers.

De plus, le CUCI souhaite prioriser les éléments suivants pour l'année 2017-2018 :

- Projets communs pour l'utilisation des surplus;
- Recrutement d'une personne-ressource;
- Soutien aux comités en difficulté.

Le président-directeur général encourage également le réseautage et les échanges avec les autres CISSS de la Montérégie qui vivent des problématiques similaires et faire en sorte d'utiliser au maximum les ressources financières mises à la disposition des CUCI.

Le président du conseil d'administration constate le chemin parcouru du CUCI par rapport à l'année dernière et félicite le comité exécutif du CUCI pour les efforts déployés. Le conseil d'administration reçoit avec beaucoup d'attention les constats présentés aujourd'hui et remercie Mesdames Bargiel et Tellier pour les précisions apportées.

8. Rapports des comités du conseil d'administration

8.1 Comité des soins et services à la clientèle

8.1.1 Rapport de la présidente / Séance tenue le 12 juillet 2017

La présidente du comité des soins et services à la clientèle, madame Michèle Goyette, résume les sujets ayant été traités à la séance du 12 juillet dernier, à savoir :

- Désignation d'un représentant à siéger au sein du comité ad hoc – Projet Hôpital Vaudreuil-Soulanges;
- Présentation du plan territorial d'amélioration et de la continuité des services (PTAAC);
- Présentation du plan d'investissement en santé mentale;
- Planification des travaux du comité pour l'exercice 2017-2018.

8.2 Comité de vérification

8.2.1 Rapport du président / Séance tenue le 14 septembre 2017

Le président du comité de vérification, monsieur Roch Leblanc, résume les sujets ayant été traités à la séance du 14 septembre dernier, à savoir :

- Présentation du rapport AS-617 à la période 3, se terminant le 24 juin 2017. Il s'agit d'un nouveau rapport avec des informations financières supplémentaires détaillées pour la production de données trimestrielles. Ce nouveau rapport doit être produit 4 fois l'an;
- Révision des résultats financiers à la période 4 se terminant le 22 juillet et suivi des réserves. L'équilibre budgétaire est toujours maintenu malgré une légère hausse au niveau de la main-d'œuvre indépendante et le temps supplémentaires. La situation est suivie de près;
- Présentation de la liste des contrats de 100 000 \$ et plus;
- Suite à une validation effectuée par le comité de vérification en lien avec des erreurs de production sur les paies, on constate un pourcentage d'erreurs minime par rapport au nombre de paies produites, soit 0,0162% de chèques émis localement sur les paies produites. Le problème le plus important à corriger est le délai de communication d'une réponse pour la correction. Le comité de vérification continuera à suivre l'évolution de ce dossier;
- Désignation de Madame Heather L'Heureux à titre de représentante du comité de vérification au sein du comité ad hoc du conseil d'administration – Projet Hôpital Vaudreuil-Soulanges.

Les points ayant trait à la nomination d'un auditeur externe pour l'exercice 2017-2018 et le régime d'emprunts à long terme seront traités dans l'agenda de consentement.

8.3 Comité immobilisation et environnement

8.3.1 Rapport du président / Séance tenue le 15 septembre 2017

En l'absence de la présidente du comité immobilisation et environnement, madame Heather L'Heureux, membre de ce comité, résume les sujets ayant été traités à la séance du 15 septembre dernier, à savoir :

- Calendrier des points à traiter annuellement en lien avec les responsabilités du comité immobilisation et environnement;
- Présentation du parc immobilier – Mission réadaptation 1^{ère} partie (10 installations);
- Mise à jour du tableau de suivi des projets de construction et enveloppe budgétaire 2017-2018;
- Désignation de Madame Judith Dubé à titre de représentante du comité immobilisation et environnement au sein du comité ad hoc du conseil d'administration – Projet Hôpital Vaudreuil-Soulanges.

8.4 Comité des usagers du centre intégré (CUCI)

La représentante du CUCI au conseil d'administration étant absente, ce point sera adressé à la prochaine séance.

9. Agenda de consentement

9.1 Affaires médicales

9.1.1 Congés divers de médecins, dentistes ou pharmaciens (5)

Procès-verbal - ADOPTÉ

Résolution CA20170920-05-01

CONGÉ DE PATERNITÉ – Docteur Justin Wight – Centre de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest

CONSIDÉRANT qu'en vertu de la *Loi sur les services de santé et les services sociaux*, le conseil d'administration nomme les médecins et les dentistes, leur attribue un statut, leur accorde des privilèges et prévoit les obligations qui y sont rattachées;

CONSIDÉRANT que le *Règlement de régie interne transitoire du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest* précise que le comité exécutif du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens doit aviser le conseil d'administration de tout congé significatif occasionnant une cessation temporaire d'exercice d'un médecin ou dentiste;

CONSIDÉRANT que le ministère de la Santé et des Services sociaux a émis une procédure relative à la gestion des plans d'effectifs médicaux et que cette dernière prévoit l'adoption d'une résolution du conseil d'administration pour tout congé de service d'une durée supérieure à trois mois;

CONSIDÉRANT que docteur Justin Wight, omnipraticien, membre actif du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens sera en congé de paternité du 1^{er} novembre 2017 au 30 avril 2018;

CONSIDÉRANT la recommandation du comité exécutif du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest lors d'une réunion tenue le 30 août 2017;

Sur proposition dûment faite et appuyée, **IL EST RÉSOLU** à l'unanimité, que le conseil d'administration du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest autorise le congé de paternité de docteur Justin Wight du 1^{er} novembre 2017 au 30 avril 2018.

Résolution CA20170920-05-02

CONGÉ DE MATERNITÉ – Docteure Thuc Bao Lam – Centre de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest

CONSIDÉRANT qu'en vertu de la *Loi sur les services de santé et les services sociaux*, le conseil d'administration nomme les médecins et les dentistes, leur attribue un statut, leur accorde des privilèges et prévoit les obligations qui y sont rattachées;

CONSIDÉRANT que le *Règlement de régie interne transitoire du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest* précise que le comité exécutif du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens doit aviser le conseil d'administration de tout congé significatif occasionnant une cessation temporaire d'exercice d'un médecin ou dentiste;

CONSIDÉRANT que le ministère de la Santé et des Services sociaux a émis une procédure relative à la gestion des plans d'effectifs médicaux et que cette dernière prévoit l'adoption d'une résolution du conseil d'administration pour tout congé de service d'une durée supérieure à trois mois;

CONSIDÉRANT que docteure Thuc Bao Lam, interniste, membre actif du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens est en congé de maternité depuis le 24 juillet 2017, et ce, jusqu'au 30 juillet 2018;

CONSIDÉRANT la recommandation du comité exécutif du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest lors d'une réunion tenue le 30 août 2017;

Sur proposition dûment faite et appuyée, **IL EST RÉSOLU** à l'unanimité, que le conseil d'administration du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest autorise le congé de maternité de docteure Thuc Bao Lam du 24 juillet 2017 au 30 juillet 2018.

Résolution CA20170920-05-03

CONGÉ DE MATERNITÉ – Docteure Jian Wang – Centre de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest

CONSIDÉRANT qu'en vertu de la *Loi sur les services de santé et les services sociaux*, le conseil d'administration nomme les médecins et les dentistes, leur attribue un statut, leur accorde des privilèges et prévoit les obligations qui y sont rattachées;

CONSIDÉRANT que le *Règlement de régie interne transitoire du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest* précise que le comité exécutif du conseil des

médecins, dentistes et pharmaciens doit aviser le conseil d'administration de tout congé significatif occasionnant une cessation temporaire d'exercice d'un médecin ou dentiste;

CONSIDÉRANT que le ministère de la Santé et des Services sociaux a émis une procédure relative à la gestion des plans d'effectifs médicaux et que cette dernière prévoit l'adoption d'une résolution du conseil d'administration pour tout congé de service d'une durée supérieure à trois mois;

CONSIDÉRANT que docteur Jian Wang, interniste, membre actif du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens sera en congé de maternité du 11 décembre 2017 au 1^{er} octobre 2018;

CONSIDÉRANT la recommandation du comité exécutif du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest lors d'une réunion tenue le 30 août 2017;

Sur proposition dûment faite et appuyée, **IL EST RÉSOLU** à l'unanimité, que le conseil d'administration du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest autorise le congé de maternité de docteur Jian Wang du 11 décembre 2017 au 1^{er} octobre 2018.

Résolution CA20170920-05-04

CONGÉ DE MATERNITÉ – Docteur Cynthia Landry – Centre de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest

CONSIDÉRANT qu'en vertu de la *Loi sur les services de santé et les services sociaux*, le conseil d'administration nomme les médecins et les dentistes, leur attribue un statut, leur accorde des privilèges et prévoit les obligations qui y sont rattachées;

CONSIDÉRANT que le *Règlement de régie interne transitoire du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest* précise que le comité exécutif du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens doit aviser le conseil d'administration de tout congé significatif occasionnant une cessation temporaire d'exercice d'un médecin ou dentiste;

CONSIDÉRANT que le ministère de la Santé et des Services sociaux a émis une procédure relative à la gestion des plans d'effectifs médicaux et que cette dernière prévoit l'adoption d'une résolution du conseil d'administration pour tout congé de service d'une durée supérieure à trois mois;

CONSIDÉRANT que docteur Cynthia Landry, omnipraticienne, membre actif du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens avec privilèges dans le département d'urgence et UHB est en congé de maternité depuis le 1^{er} juillet 2017, et ce, jusqu'au 1^{er} juillet 2018;

CONSIDÉRANT la recommandation du comité exécutif du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest lors d'une réunion tenue le 13 juin 2017 et reçue le 4 septembre 2017;

Sur proposition dûment faite et appuyée, **IL EST RÉSOLU** à l'unanimité, que le conseil d'administration du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest autorise le congé de maternité de docteur Cynthia Landry du 1^{er} juillet 2017 au 1^{er} juillet 2018.

Résolution CA20170920-05-05

CONGÉ DE MATERNITÉ – Docteur Runye Gan – Centre de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest

CONSIDÉRANT qu'en vertu de la *Loi sur les services de santé et les services sociaux*, le conseil d'administration nomme les médecins et les dentistes, leur attribue un statut, leur accorde des privilèges et prévoit les obligations qui y sont rattachées;

CONSIDÉRANT que le *Règlement de régie interne transitoire du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest* précise que le comité exécutif du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens doit aviser le conseil d'administration de tout congé significatif occasionnant une cessation temporaire d'exercice d'un médecin ou dentiste;

CONSIDÉRANT que le ministère de la Santé et des Services sociaux a émis une procédure relative à la gestion des plans d'effectifs médicaux et que cette dernière prévoit l'adoption d'une résolution du conseil d'administration pour tout congé de service d'une durée supérieure à trois mois;

CONSIDÉRANT que docteure Runye Gan, interniste, membre actif du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens avec privilèges dans le département de médecine spécialisée est en congé de maternité depuis le 1^{er} juin 2017, et ce, jusqu'au 31 mai 2018;

CONSIDÉRANT la recommandation du comité exécutif du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest lors d'une réunion tenue le 13 juin 2017 et reçue le 4 septembre 2017;

Sur proposition dûment faite et appuyée, **IL EST RÉSOLU** à l'unanimité, que le conseil d'administration du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest autorise le congé de maternité de docteure Runye Gan pour la période du 1^{er} juin 2017 au 31 mai 2018.

9.1.2 Démissions | non-renouvellements de statut et/ou de privilèges de médecins, dentistes ou pharmaciens (19)

Résolution CA20170920-06-01 (amendement à la résolution # CA20160921-13-05)

DÉMISSION – Docteur Lech Krotecki – Centre de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest

CONSIDÉRANT que le docteur Lech Krotecki, omnipraticien, membre actif du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens démissionne à compter du 1^{er} juillet 2016;

CONSIDÉRANT que le docteur Lech Krotecki travaillait à l'Hôpital Barrie Memorial et non à l'Hôpital du Suroît;

CONSIDÉRANT la recommandation du comité exécutif du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest lors d'une réunion tenue le 18 octobre 2016 et reçue le 4 septembre 2017;

Sur proposition dûment faite et appuyée, **IL EST RÉSOLU** à l'unanimité, que le conseil d'administration du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest accepte l'amendement à la résolution RCETCMDP-20160906-18-28 du comité exécutif de transition du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens afin que la démission du docteur Lech Krotecki soit effective à compter du 1^{er} juillet 2016, pour la composante de l'Hôpital Barrie-Memorial au lieu de l'Hôpital du Suroît.

Que cette résolution remplace et annule la résolution du conseil d'administration #CA20160921-13-05 du 21 septembre 2016.

Résolution CA20170920-06-02 (amendement à la résolution # CA20160921-13-03)

DÉMISSION – Docteur Jeffrey Brock – Centre de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest

CONSIDÉRANT que le docteur Jeffrey Brock, omnipraticien, membre actif du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens a démissionné depuis le 30 juin 2016;

CONSIDÉRANT que le nom du médecin doit être corrigé sur la résolution pour Jeffrey Brock au lieu de Jeff Brock et que l'on doit ajouter le numéro de permis du médecin, soit le 84587;

CONSIDÉRANT la recommandation du comité exécutif du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest lors d'une réunion tenue le 18 octobre 2016 et reçue le 4 septembre 2017;

Sur proposition dûment faite et appuyée, **IL EST RÉSOLU** à l'unanimité, que le conseil d'administration du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest accepte l'amendement à la résolution RCECMDP-20160610-16-13 qui est de corriger le nom du médecin du docteur Jeff Brock par docteur Jeffrey Brock et d'ajouter le numéro de permis du médecin qui est le 84587.

Que cette résolution remplace et annule la résolution du conseil d'administration #CA20160921-13-03 du 21 septembre 2016.

Résolution CA20170920-06-03

DÉMISSION – Docteur Dan-Alexandru Amarica – Centre de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest

CONSIDÉRANT que docteur Dan-Alexandru Amarica, omnipraticien, membre actif du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens a démissionné le 20 août 2017;

CONSIDÉRANT la recommandation du comité exécutif du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest lors d'une réunion tenue le 30 août 2017;

Sur proposition dûment faite et appuyée, **IL EST RÉSOLU** à l'unanimité, que le conseil d'administration du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest accepte la démission de docteur Dan-Alexandru Amarica à compter du 20 août 2017.

Résolution CA20170920-06-04

DÉMISSION – Docteur Yves Gagnon – Centre de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest

CONSIDÉRANT que docteur Yves Gagnon, omnipraticien, membre actif du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens démissionne à compter du 1^{er} octobre 2017;

CONSIDÉRANT la recommandation du comité exécutif du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest lors d'une réunion tenue le 30 août 2017;

Sur proposition dûment faite et appuyée, **IL EST RÉSOLU** à l'unanimité, que le conseil d'administration du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest accepte la démission de docteur Yves Gagnon à compter du 1^{er} octobre 2017.

Résolution CA20170920-06-05

DÉMISSION – Docteure Shirley Jane Gavlas – Centre de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest

CONSIDÉRANT que docteure Shirley Jane Gavlas, omnipraticienne, membre actif du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens a démissionné le 31 août 2017;

CONSIDÉRANT la recommandation du comité exécutif du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest lors d'une réunion tenue le 30 août 2017;

Sur proposition dûment faite et appuyée, **IL EST RÉSOLU** à l'unanimité, que le conseil d'administration du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest accepte la démission de docteure Shirley Jane Gavlas à compter du 31 août 2017.

Résolution CA20170920-06-06

DÉMISSION – Docteur Jean-Marie Labrousse – Centre de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest

CONSIDÉRANT que docteur Jean-Marie Labrousse, omnipraticien, membre actif du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens a démissionné le 30 juin 2017;

CONSIDÉRANT la recommandation du comité exécutif du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest lors d'une réunion tenue le 30 août 2017;

Sur proposition dûment faite et appuyée, **IL EST RÉSOLU** à l'unanimité, que le conseil d'administration du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest accepte la démission la démission de docteur Jean-Marie Labrousse à compter du 30 juin 2017.

Résolution CA20170920-06-07

DÉMISSION – Docteure Géraldine Layani – Centre de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest

CONSIDÉRANT que docteure Géraldine Layani, omnipraticienne, membre actif du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens a démissionné le 5 juin 2017;

CONSIDÉRANT la recommandation du comité exécutif du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest lors d'une réunion tenue le 30 août 2017;

Sur proposition dûment faite et appuyée, **IL EST RÉSOLU** à l'unanimité, que le conseil d'administration du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest accepte la démission de la docteure Géraldine Layani à compter du 5 juin 2017.

Résolution CA20170920-06-08

DÉMISSION – Madame Kariane Bélair-Cross – Centre de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest

CONSIDÉRANT que madame Kariane Bélair-Cross, pharmacienne, membre actif du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens a démissionné le 31 août 2016;

CONSIDÉRANT la recommandation du comité exécutif du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest lors d'une réunion tenue le 5 avril 2017 et reçue le 4 septembre 2017;

Sur proposition dûment faite et appuyée, **IL EST RÉSOLU** à l'unanimité, que le conseil d'administration du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest accepte la démission de madame Kariane Bélair-Cross à compter du 31 août 2016.

Résolution CA20170920-06-09

DÉMISSION – Monsieur Hermes Blanco Oramas – Centre de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest

CONSIDÉRANT que monsieur Hermes Blanco Oramas, pharmacien, membre actif du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens a démissionné le 9 septembre 2016;

CONSIDÉRANT la recommandation du comité exécutif du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest lors d'une réunion tenue le 5 avril 2017 et reçue le 4 septembre 2017;

Sur proposition dûment faite et appuyée, **IL EST RÉSOLU** à l'unanimité, que le conseil d'administration du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest accepte la démission de monsieur Hermes Blanco Oramas à compter du 9 septembre 2016.

Résolution CA20170920-06-10

DÉMISSION – Monsieur Richard Cardinal – Centre de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest

CONSIDÉRANT que monsieur Richard Cardinal, pharmacien, membre actif du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens a démissionné le 9 septembre 2016;

CONSIDÉRANT la recommandation du comité exécutif du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest lors d'une réunion tenue le 5 avril 2017 et reçue le 4 septembre 2017;

Sur proposition dûment faite et appuyée, **IL EST RÉSOLU** à l'unanimité, que le conseil d'administration du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest accepte la démission de monsieur Richard Cardinal à compter du 9 septembre 2016.

Résolution CA20170920-06-11

DÉMISSION – Monsieur André Lavigne – Centre de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest

CONSIDÉRANT que monsieur André Lavigne, pharmacien, membre actif du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens a démissionné le 9 septembre 2016;

CONSIDÉRANT la recommandation du comité exécutif du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest lors d'une réunion tenue le 5 avril 2017 et reçue le 4 septembre 2017;

Sur proposition dûment faite et appuyée, **IL EST RÉSOLU** à l'unanimité, que le conseil d'administration du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest accepte la démission de monsieur André Lavigne à compter du 9 septembre 2016.

Résolution CA20170920-06-12

NON-RENOUVELLEMENT DU STATUT – Docteure Marine D'Souza – Centre de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest

CONSIDÉRANT que docteure Marina D'Souza ne souhaite pas renouveler son statut dans les centres d'hébergements de Vaudreuil, Rigaud, Laurent-Bergevin ainsi qu'au CLSC de Coteau-du-Lac (pôle 1);

CONSIDÉRANT la recommandation du comité exécutif du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest lors d'une réunion tenue le 30 août 2017;

Sur proposition dûment faite et appuyée, **IL EST RÉSOLU** à l'unanimité, que le conseil d'administration du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest approuve le non-renouvellement du statut de docteure Marina D'Souza se terminant le 25 avril 2017.

Résolution CA20170920-06-13

DÉMISSION – Docteure Julie Guilbeault – Centre de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest

CONSIDÉRANT que la docteure Julie Guilbeault, oto-rhino-laryngologiste, membre actif du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens démissionne à compter du 1^{er} octobre 2017;

CONSIDÉRANT la recommandation du comité exécutif du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest lors d'une réunion tenue le 30 août 2017;

Sur proposition dûment faite et appuyée, **IL EST RÉSOLU** à l'unanimité, que le conseil d'administration du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest accepte la démission de docteure Julie Guilbeault à compter du 1^{er} octobre 2017.

Résolution CA20170920-06-14

DÉMISSION – Docteure Marie-France Pelletier – Centre de santé et de services sociaux de la Montérégie Ouest

CONSIDÉRANT que docteure Marie-France Pelletier, omnipraticienne, membre actif du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens avec privilèges à l'hospitalisation à l'Hôpital Anna-Laberge dans le département de médecine générale du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest démissionne à compter du 1^{er} octobre 2017;

CONSIDÉRANT la recommandation du comité exécutif du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest lors d'une réunion tenue le 30 août 2017;

Sur proposition dûment faite et appuyée, **IL EST RÉSOLU** à l'unanimité, que le conseil d'administration du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest accepte la démission de docteure Marie-France Pelletier à compter du 1^{er} octobre 2017.

Résolution CA20170920-06-15

PROLONGATION DU STATUT ET DES PRIVILÈGES ET DÉMISSION – Docteure Amélie Gagné – Centre de santé et de services sociaux de la Montérégie Ouest

CONSIDÉRANT que docteure Amélie Gagné, omnipraticienne, membre actif du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens avec privilèges à l'hospitalisation à l'Hôpital Anna-Laberge dans le département de médecine générale du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest démissionne à compter du 31 octobre 2017;

CONSIDÉRANT que les privilèges de docteure Amélie Gagné prennent fin le 11 octobre 2017;

CONSIDÉRANT la recommandation du comité exécutif du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest lors d'une réunion tenue le 30 août 2017;

Sur proposition dûment faite et appuyée, **IL EST RÉSOLU** à l'unanimité, que le conseil d'administration du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest accepte la démission de docteure Amélie Gagné à compter du 31 octobre 2017, en prolongeant ses privilèges jusqu'à cette date :

Nom	Amélie Gagné, omnipraticienne (16339)
Statut	Actif
Privilèges	Médecine générale incluant hospitalisation
Département	Médecine générale
Lieu de pratique principal	Hôpital Anna-Laberge
Durée	Du 11 octobre 2017 au 31 octobre 2017

Résolution CA20170920-06-16 (amendement à la résolution # CA20170614-12-08)

DÉMISSION – Docteure Ophélie Arlet – Centre de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest

CONSIDÉRANT que docteure Ophélie Arlet, omnipraticienne, membre actif du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens avec privilèges à l'Hôpital Anna-Laberge dans le département de médecine d'urgence et UHB du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest a démissionné le 31 mai 2017;

CONSIDÉRANT que docteure Ophélie Arlet travaillait également à l'Hôpital Barrie Memorial;

CONSIDÉRANT la recommandation du comité exécutif du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest lors d'une réunion tenue le 30 août 2017;

Sur proposition dûment faite et appuyée, **IL EST RÉSOLU** à l'unanimité, que le conseil d'administration du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest accepte l'amendement à la résolution RCETCMDP-20170524-31-88 du comité exécutif de transition du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens afin que la démission du docteur Ophélie Arlet soit effective à compter du 31 mai 2017, pour la composante de l'Hôpital Anna-Laberge et également la composante de l'Hôpital Barrie-Memorial.

Que cette résolution remplace et annule la résolution du conseil d'administration #CA20170614-12-08 du 14 juin 2017.

Résolution CA20170920-06-17

DÉMISSION – Docteure Marie Jolivet – Centre de santé et de services sociaux de la Montérégie Ouest

CONSIDÉRANT que docteure Marie Jolivet, microbiologiste, membre associé du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens avec privilèges en microbiologie à l'Hôpital Anna-Laberge dans le département de biologie médicale du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest désirait démissionner à compter du 1^{er} septembre 2017;

CONSIDÉRANT que la lettre de démission a été reçue le 9 août 2017 et que tout membre du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens doit respecter un délai de préavis de 60 jours pour remettre une démission;

CONSIDÉRANT la recommandation du comité exécutif du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest lors d'une réunion tenue le 30 août 2017;

Sur proposition dûment faite et appuyée, **IL EST RÉSOLU** à l'unanimité, que le conseil d'administration du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest accepte la démission de docteure Marie Jolivet à compter du 9 octobre 2017.

Résolution CA20170920-06-18

DÉMISSION – Docteur Jocelyn Lavigne – Centre de santé et de services sociaux de la Montérégie Ouest

CONSIDÉRANT que docteur Jocelyn Lavigne, pédiatre, membre associé du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens avec privilèges à la Maison Desjardins, au CMR St-Hubert et au CMR de Longueuil dans le département de réadaptation du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest a démissionné le 1^{er} juillet 2017;

CONSIDÉRANT la recommandation du comité exécutif du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest lors d'une réunion tenue le 24 mai 2017 et reçue le 4 septembre 2017;

Sur proposition dûment faite et appuyée, **IL EST RÉSOLU** à l'unanimité, que le conseil d'administration du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest accepte la démission de docteur Jocelyn Lavigne à compter du 1^{er} juillet 2017.

Résolution CA20170920-06-19

DÉMISSION – Docteur Yves Tremblay – Centre de santé et de services sociaux de la Montérégie Ouest

CONSIDÉRANT que docteur Yves Tremblay, pédiatre, membre actif du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens avec privilèges à la clinique régionale d'évaluation des troubles complexes du développement à Longueuil, dans le département de réadaptation du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest a démissionné le 6 mai 2017;

CONSIDÉRANT la recommandation du comité exécutif du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest lors d'une réunion tenue le 24 mai 2017 et reçue le 4 septembre 2017;

Sur proposition dûment faite et appuyée, **IL EST RÉSOLU** à l'unanimité, que le conseil d'administration du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest accepte la démission de docteur Yves Tremblay à compter du 6 mai 2017.

9.1.3 Modifications de statut/privilèges/lieu de pratique de médecins, dentistes ou pharmaciens (9)

Résolution CA20170920-07-01

MODIFICATION DES PRIVILÈGES – Docteure Catherine Bélanger – Centre de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest

CONSIDÉRANT que docteure Catherine Bélanger souhaite obtenir des privilèges à l'hospitalisation à l'Hôpital du Suroît à compter du 1^{er} novembre 2017;

CONSIDÉRANT la recommandation du co-adjoint au chef du Département de médecine générale du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest;

CONSIDÉRANT que sont rattachées à l'exercice des privilèges, les obligations relatives au respect des règlements du conseil d'administration, du règlement du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens ainsi que des règlements du ou des département(s) précité(s);

CONSIDÉRANT la recommandation du comité exécutif du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest lors d'une réunion tenue le 30 août 2017;

Sur proposition dûment faite et appuyée, **IL EST RÉSOLU** à l'unanimité, que le conseil d'administration du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest approuve la modification des privilèges comme suit :

Nom	Catherine Bélanger, omnipraticienne (15361)
Statut	Actif
Privilèges	Médecine générale incluant hospitalisation
Département	Médecine générale
Obligations	Hospitalisation à l'Hôpital du Suroît, minimalement 1 semaine sur 10
Lieu de pratique principal	Hôpital Barrie Memorial
Autres lieux de pratique	Centre d'hébergement de Châteauguay Centre d'hébergement d'Ormstown Hôpital du Suroît
Durée	Du 1 ^{er} novembre 2017 au 31 mai 2018

Résolution CA20170920-07-02

MODIFICATION DES PRIVILÈGES – Docteur Didier Bloch – Centre de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest

CONSIDÉRANT que docteur Didier Bloch souhaite qu'on lui retire ses privilèges en réadaptation au Centre montréalais de réadaptation Unité de réadaptation fonctionnelle intensive de Vaudreuil à compter du 1^{er} septembre 2017;

CONSIDÉRANT la recommandation du chef du Département de réadaptation du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest;

CONSIDÉRANT que sont rattachées à l'exercice des privilèges, les obligations relatives au respect des règlements du conseil d'administration, du règlement du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens ainsi que des règlements du ou des département(s) précité(s);

CONSIDÉRANT la recommandation du comité exécutif du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest lors d'une réunion tenue le 30 août 2017;

Sur proposition dûment faite et appuyée, **IL EST RÉSOLU** à l'unanimité, que le conseil d'administration du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest approuve la modification des privilèges comme suit :

Nom	Didier Bloch, omnipraticien (11630)
Statut	Actif
Privilèges	Médecine générale
Département	Médecine générale
Obligations	Prise en charge
Lieu de pratique principal	CLSC de Saint-Polycarpe
Durée	Du 1 ^{er} septembre 2017 au 31 mai 2018

Résolution CA20170920-07-03

MODIFICATION DES PRIVILÈGES – Docteur Andréa Chabot Naud – Centre de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest

CONSIDÉRANT que docteur Andréa Chabot Naud souhaite obtenir des privilèges en ultrasonographie à compter du 18 mai 2017;

CONSIDÉRANT la recommandation du l'adjoint au chef du Département d'urgence et UHB du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest;

CONSIDÉRANT que sont rattachées à l'exercice des privilèges, les obligations relatives au respect des règlements du conseil d'administration, du règlement du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens ainsi que des règlements du ou des département(s) précité(s);

CONSIDÉRANT la recommandation du comité exécutif du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest lors d'une réunion tenue le 30 août 2017;

Sur proposition dûment faite et appuyée, **IL EST RÉSOLU** à l'unanimité, que le conseil d'administration du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest approuve la modification des privilèges comme suit :

Nom	Andréa Chabot Naud, omnipraticienne (13594)
Statut	Actif
Privilèges	Médecine générale incluant hospitalisation Médecine d'urgence Ultrasonographie
Départements	Médecine générale Urgence et UHB
Lieu de pratique principal	Hôpital du Suroît
Durée	Du 18 mai 2017 au 28 février 2019

Résolution CA20170920-07-04

MODIFICATION DES PRIVILÈGES – Docteur Nadine Chata – Centre de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest

CONSIDÉRANT que docteur Nadine Chata souhaite obtenir des privilèges en médecine d'urgence à compter du 1^{er} octobre 2017;

CONSIDÉRANT la recommandation du l'adjoint au chef du Département d'urgence et UHB du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest;

CONSIDÉRANT que sont rattachées à l'exercice des privilèges, les obligations relatives au respect des règlements du conseil d'administration, du règlement du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens ainsi que des règlements du ou des département(s) précité(s);

CONSIDÉRANT la recommandation du comité exécutif du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest lors d'une réunion tenue le 30 août 2017;

Sur proposition dûment faite et appuyée, **IL EST RÉSOLU** à l'unanimité, que le conseil d'administration du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest approuve la modification des privilèges comme suit :

Nom	Nadine Chata, omnipraticienne (17476)
Statut	Actif
Privilèges	Médecine générale incluant hospitalisation

	Médecine d'urgence
Départements	Médecine générale Urgence et UHB
Lieu de pratique principal	Hôpital du Suroît
Durée	Du 2 octobre 2017 au 30 septembre 2018

Et ce, avec la recommandation ci-dessous :

- **Réévaluation des privilèges en médecine d'urgence en décembre 2017**

Résolution CA20170920-07-05

MODIFICATION DES PRIVILÈGES – Docteur Messaoud Herma – Centre de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest

CONSIDÉRANT que docteur Messaoud Herma souhaite qu'on lui retire ses privilèges à l'Hôpital du Suroît à compter du 25 mars 2017;

CONSIDÉRANT la recommandation du co-adjoint au chef du Département de médecine générale du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest;

CONSIDÉRANT que sont rattachées à l'exercice des privilèges, les obligations relatives au respect des règlements du conseil d'administration, du règlement du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens ainsi que des règlements du ou des département(s) précité(s);

CONSIDÉRANT la recommandation du comité exécutif du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest lors d'une réunion tenue le 30 août 2017;

Sur proposition dûment faite et appuyée, **IL EST RÉSOLU** à l'unanimité, que le conseil d'administration du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest approuve la modification des privilèges comme suit :

Nom	Messaoud Herma, omnipraticien (11664)
Statut	Actif
Privilèges	Médecine générale incluant hospitalisation Médecine d'urgence
Départements	Médecine générale Urgence et UHB
Lieu de pratique principal	Hôpital Barrie Memorial
Durée	Du 25 mars 2017 au 31 mai 2018

Résolution CA20170920-07-06

MODIFICATION DES PRIVILÈGES – Docteur Ngoc Duy Le – Centre de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest

CONSIDÉRANT que docteur Ngoc Duy Le souhaite qu'on lui ajoute des privilèges au Centre d'hébergement de Vaudreuil-Dorion à compter du 16 août 2017;

CONSIDÉRANT la recommandation du co-adjoint au chef du Département de médecine générale du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest;

CONSIDÉRANT que sont rattachées à l'exercice des privilèges, les obligations relatives au respect des règlements du conseil d'administration, du règlement du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens ainsi que des règlements du ou des département(s) précité(s);

CONSIDÉRANT la recommandation du comité exécutif du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest lors d'une réunion tenue le 30 août 2017;

Sur proposition dûment faite et appuyée, **IL EST RÉSOLU** à l'unanimité, que le conseil d'administration du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest approuve la modification des privilèges comme suit :

Nom	Ngoc Duy Le, omnipraticien (95123)
Statut	Actif
Privilèges	Médecine générale incluant hospitalisation
Département	Médecine générale

Lieux de pratique principaux	Hôpital du Suroît Centre d'hébergement Docteur-Aimé-Leduc
Autre lieu de pratique	Centre d'hébergement de Vaudreuil-Dorion
Durée	Du 16 août 2017 au 28 février 2019

Résolution CA20170920-07-07

MODIFICATION DES PRIVILÈGES – Docteure Manon Leduc – Centre de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest

CONSIDÉRANT que docteure Manon Leduc souhaite qu'on lui ajoute des privilèges en planning IVG et échographie de datation à compter du 27 juillet 2017;

CONSIDÉRANT la recommandation du co-adjoint au chef du Département d'obstétrique-gynécologie du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest;

CONSIDÉRANT que sont rattachées à l'exercice des privilèges, les obligations relatives au respect des règlements du conseil d'administration, du règlement du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens ainsi que des règlements du ou des département(s) précité(s);

CONSIDÉRANT la recommandation du comité exécutif du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest lors d'une réunion tenue le 30 août 2017;

Sur proposition dûment faite et appuyée, **IL EST RÉSOLU** à l'unanimité, que le conseil d'administration du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest approuve la modification des privilèges comme suit :

Nom	Manon Leduc, omnipraticienne (01331)
Statut	Actif
Privilèges	Médecine générale Planning IVG et échographie de datation
Départements	Médecine générale Obstétrique-gynécologie
Lieu de pratique principal	CLSC et Centre de services ambulatoires de Vaudreuil-Dorion
Durée	Du 27 juillet 2017 au 31 mai 2018

Résolution CA20170920-07-08

MODIFICATION DES PRIVILÈGES – Docteure Florina Son – Centre de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest

CONSIDÉRANT que docteure Florina Son souhaite qu'on lui ajoute des privilèges au Centre d'hébergement de Vaudreuil-Dorion à compter du 11 septembre 2017;

CONSIDÉRANT la recommandation du co-adjoint au chef du Département de médecine générale du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest;

CONSIDÉRANT que sont rattachées à l'exercice des privilèges, les obligations relatives au respect des règlements du conseil d'administration, du règlement du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens ainsi que des règlements du ou des département(s) précité(s);

CONSIDÉRANT la recommandation du comité exécutif du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest lors d'une réunion tenue le 30 août 2017;

Sur proposition dûment faite et appuyée, **IL EST RÉSOLU** à l'unanimité, que le conseil d'administration du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest approuve la modification des privilèges comme suit :

Nom	Florina Son, omnipraticienne (02039)
Statut	Actif
Privilèges	Médecine générale incluant hospitalisation et URFI
Département	Médecine générale
Lieux de pratique principaux	Hôpital du Suroît Centre d'hébergement Docteur-Aimé-Leduc
Autre lieu de pratique	Centre d'hébergement de Vaudreuil-Dorion

Durée	Du 11 septembre 2017 au 28 février 2019
--------------	---

Résolution CA20170920-07-09

MODIFICATION DES PRIVILÈGES – Docteur Diaa Eldin Bibi – Centre de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest

CONSIDÉRANT la décision du conseil de discipline du Conseil des médecins du Québec concernant la limitation permanente quant à ses droits de pratiquer en centre hospitalier sur l'unique chef de la plainte;

CONSIDÉRANT que sont rattachées à l'exercice des privilèges, les obligations relatives au respect des règlements du conseil d'administration, du règlement du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens ainsi que des règlements du ou des département(s) précité(s);

CONSIDÉRANT la recommandation du comité exécutif du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest lors d'une réunion tenue le 30 août 2017;

Sur proposition dûment faite et appuyée, **IL EST RÉSOLU** à l'unanimité, que le conseil d'administration du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest approuve la modification des privilèges comme suit :

Nom	Diaa Eldin Bibi, pédiatre (09122)
Statut	Actif
Privilèges	Pédiatrie
Département	Pédiatrie
Lieu de pratique principal	CLSC et Centre de services ambulatoires de Vaudreuil-Dorion
Durée	Du 8 juillet 2017 au 28 février 2018

9.1.4 Nominations de médecins, dentistes ou pharmaciens (7)

Résolution CA20170920-08-01

NOMINATION – Docteur Simranjit Singh Ghumman – Centre de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest

CONSIDÉRANT la demande de nomination de docteur Simranjit Singh Ghumman;

CONSIDÉRANT que les privilèges ci-dessous décrits sont accordés conformément à la disponibilité des ressources financières, humaines et matérielles selon l'organisation prévue et au budget d'opération;

CONSIDÉRANT la recommandation du comité exécutif du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest lors d'une réunion tenue le 30 août 2017;

CONSIDÉRANT que sont rattachées à l'exercice des privilèges, les obligations relatives au respect des règlements du conseil d'administration, du règlement du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens ainsi que des règlements du département;

Sur proposition dûment faite et appuyée, **IL EST RÉSOLU** à l'unanimité, que le conseil d'administration du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest approuve la nomination suivante :

Nom	Simranjit Singh Ghumman, omnipraticien (17082)
Statut	Actif
Privilèges	Médecine d'urgence
Département	Urgence et UHB
Lieu de pratique principal	Hôpital du Suroît
Durée	Du 20 septembre 2017 au 19 septembre 2018

Résolution CA20170920-08-02

NOMINATION – Madame Marie-Laurence Parent-Blais – Centre de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest

CONSIDÉRANT la demande de nomination de madame Marie-Laurence Parent-Blais;

CONSIDÉRANT la recommandation du comité exécutif du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest lors d'une réunion tenue le 30 août 2017;

CONSIDÉRANT que sont rattachées à l'exercice du statut, les obligations relatives au respect des règlements du conseil d'administration, du règlement du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens ainsi que des règlements du département;

Sur proposition dûment faite et appuyée, **IL EST RÉSOLU** à l'unanimité, que le conseil d'administration du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest approuve la nomination suivante :

Nom	Marie-Laurence Parent-Blais, pharmacienne (213746)
Statut	Associé
Département	Pharmacie
Lieu de pratique principal	Hôpital du Suroît
Autre lieu de pratique	Hôpital Barrie Memorial CLSC et Centre de services ambulatoire de Vaudreuil-Dorion
Durée	Du 20 septembre 2017 au 19 septembre 2018

Et ce, conditionnellement à l'obtention des documents manquants au dossier professionnel pour le début de la pratique :

- Curriculum Vitae
- Deux lettres de recommandation

Résolution CA20170920-08-03

NOMINATION – Docteure Daniela Volochniouk – Centre de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest

CONSIDÉRANT la demande de nomination de docteure Daniela Volochniouk;

CONSIDÉRANT que les privilèges ci-dessous décrits sont accordés conformément à la disponibilité des ressources financières, humaines et matérielles selon l'organisation prévue et au budget d'opération;

CONSIDÉRANT la recommandation du comité exécutif du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest lors d'une réunion tenue le 30 août 2017;

CONSIDÉRANT que sont rattachées à l'exercice des privilèges, les obligations relatives au respect des règlements du conseil d'administration, du règlement du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens ainsi que des règlements du département;

Sur proposition dûment faite et appuyée, **IL EST RÉSOLU** à l'unanimité, que le conseil d'administration du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest approuve la nomination suivante :

Nom	Daniela Volochniouk, psychiatre (à venir)
Statut	Actif
Privilèges	Consultation et hospitalisation en psychiatrie
Département	Santé mentale
Lieu de pratique principal	Hôpital du Suroît
Autres lieux de pratique	Clinique de santé mentale pour adulte de Vaudreuil-Dorion Clinique de santé mentale pour adulte de Valleyfield
Durée	Du 28 février 2017 au 1 ^{er} mars 2018

Résolution CA20170920-08-04

NOMINATION – Docteure Aurore Dutilleul – Centre de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest

CONSIDÉRANT la demande de nomination de docteure Aurore Dutilleul;

CONSIDÉRANT que les privilèges ci-dessous décrits sont accordés conformément à la disponibilité des ressources financières, humaines et matérielles selon l'organisation prévue et au budget d'opération;

CONSIDÉRANT la recommandation du comité exécutif du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest lors d'une réunion tenue le 30 août 2017;

CONSIDÉRANT que sont rattachées à l'exercice des privilèges, les obligations relatives au respect des règlements du conseil d'administration, du règlement du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens ainsi que des règlements du département;

Sur proposition dûment faite et appuyée, **IL EST RÉSOLU** à l'unanimité, que le conseil d'administration du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest approuve la nomination suivante :

Nom	Aurore Dutilleul, gériatre (numéro à venir)
Statut	Actif
Privilèges	Gériatrie incluant hospitalisation
Département	Médecine spécialisée
Lieu de pratique principal	Hôpital du Suroît
Autres lieux de pratique	Hôpital Anna-Laberge Centre d'hébergement de Vaudreuil-Dorion
Durée	Du 1 ^{er} octobre 2018 au 30 septembre 2019

Et ce, conditionnellement à l'obtention des documents manquants au dossier professionnel pour le début de la pratique :

- Copie des certifications
- Permis d'exercer
- Preuve d'assurance responsabilité

Résolution CA20170920-08-05

NOMINATION – Docteure Iulia Laura Filip – Centre de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest

CONSIDÉRANT la demande de nomination de docteure Iulia Laura Filip;

CONSIDÉRANT que les privilèges ci-dessous décrits sont accordés conformément à la disponibilité des ressources financières, humaines et matérielles selon l'organisation prévue et au budget d'opération;

CONSIDÉRANT la recommandation du comité exécutif du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest lors d'une réunion tenue le 30 août 2017;

CONSIDÉRANT que sont rattachées à l'exercice des privilèges, les obligations relatives au respect des règlements du conseil d'administration, du règlement du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens ainsi que des règlements du département;

Sur proposition dûment faite et appuyée, **IL EST RÉSOLU** à l'unanimité, que le conseil d'administration du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest approuve la nomination suivante :

Nom	Iulia Laura Filip, radiologiste (17527)
Statut	Actif
Privilèges	Imagerie médicale (incluant radiologie générale, tomographie, résonance magnétique) radiologie d'intervention, mammographie et ultrasonographie
Département	Imagerie médicale
Lieu de pratique principal	Hôpital du Suroît
Autres lieux de pratique	CLSC et Centre de services ambulatoires de Vaudreuil-Dorion Hôpital Barrie Memorial
Durée	Du 25 septembre 2017 au 24 septembre 2018

Résolution CA20170920-08-06

NOMINATION – Docteure Émilie Fréchette-Pelletier – Centre de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest

CONSIDÉRANT la demande de nomination de docteure Émilie Fréchette-Pelletier;

CONSIDÉRANT que les privilèges ci-dessous décrits sont accordés conformément à la disponibilité des ressources financières, humaines et matérielles selon l'organisation prévue et au budget d'opération;

CONSIDÉRANT la recommandation du comité exécutif du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest lors d'une réunion tenue le 30 août 2017;

CONSIDÉRANT que sont rattachées à l'exercice des privilèges, les obligations relatives au respect des règlements du conseil d'administration, du règlement du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens ainsi que des règlements du département;

Sur proposition dûment faite et appuyée, **IL EST RÉSOLU** à l'unanimité, que le conseil d'administration du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest approuve la nomination suivante :

Nom	Émilie Fréchette-Pelletier, pédiatre (12340)
Statut	Associé
Privilèges	Consultations cliniques médicales spécialisées et réadaptation en pédiatrie
Département	Réadaptation
Lieux de pratique principaux	Maison Desjardins CMR St-Hubert CMR Longueuil
Durée	Du 7 octobre 2017 au 6 octobre 2018

Et ce, conditionnellement à l'obtention du document suivant :

- Certificat de conduite professionnelle du CMQ

Résolution CA20170920-08-07

NOMINATION – Docteure Karine Falardeau – Centre de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest

CONSIDÉRANT la demande de nomination de docteure Karine Falardeau;

CONSIDÉRANT que les privilèges ci-dessous décrits sont accordés conformément à la disponibilité des ressources financières, humaines et matérielles selon l'organisation prévue et au budget d'opération;

CONSIDÉRANT la recommandation du comité exécutif du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest lors d'une réunion tenue le 30 août 2017;

CONSIDÉRANT que sont rattachées à l'exercice des privilèges, les obligations relatives au respect des règlements du conseil d'administration, du règlement du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens ainsi que des règlements du département;

Sur proposition dûment faite et appuyée, **IL EST RÉSOLU** à l'unanimité, que le conseil d'administration du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest approuve la nomination suivante :

Nom	Karine Falardeau, pédiatre (15873)
Statut	Associé
Privilèges	Consultations cliniques médicales spécialisées et réadaptation en pédiatrie
Département	Réadaptation
Lieux de pratique principaux	Maison Desjardins CMR St-Hubert CMR Longueuil
Durée	Du 7 octobre 2017 au 6 octobre 2018

Et ce, conditionnellement à l'obtention du document suivant :

- Certificat de conduite professionnelle du CMQ

9.1.5 Renouvellements de statut et/ou de privilèges de médecins, dentistes ou pharmaciens (18)

Résolution CA20170920-09-01

RENOUVELLEMENT DU STATUT ET DES PRIVILÈGES – Docteure Sarah Qiabi – Centre de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest

CONSIDÉRANT la recommandation du comité exécutif du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest lors d'une réunion tenue le 30 août 2017;

CONSIDÉRANT que sont rattachés à l'exercice des privilèges, les obligations relatives au respect des règlements du conseil d'administration, du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens ainsi que du ou des départements;

Procès-verbal - ADOPTÉ

Sur proposition dûment faite et appuyée, **IL EST RÉSOLU** à l'unanimité, que le conseil d'administration du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest approuve le renouvellement du statut et des privilèges de :

Nom	Sarah Qiabi, omnipraticienne (16065)
Statut	Actif
Privilèges	Médecine d'urgence Ultrasonographie
Département	Urgence et UHB
Lieu de pratique principal	Hôpital du Suroît
Durée	Du 1 ^{er} juillet 2017 au 30 juin 2019

Résolution CA20170920-09-02

RENOUVELLEMENT DU STATUT ET DES PRIVILÈGES – Docteur Thomas Vandor – Centre de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest

CONSIDÉRANT la recommandation du comité exécutif du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest lors d'une réunion tenue le 30 août 2017;

CONSIDÉRANT que sont rattachés à l'exercice des privilèges, les obligations relatives au respect des règlements du conseil d'administration, du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens ainsi que du ou des départements;

Sur proposition dûment faite et appuyée, **IL EST RÉSOLU** à l'unanimité, que le conseil d'administration du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest approuve le renouvellement du statut et des privilèges de :

Nom	Thomas Vandor, omnipraticien (77478)
Statut	Actif
Privilèges	Anesthésie-réanimation
Département	Anesthésie-réanimation
Lieu de pratique principal	Hôpital Barrie Memorial
Durée	Du 20 septembre 2017 au 5 août 2018

Résolution CA20170920-09-03

RENOUVELLEMENT DU STATUT ET DES PRIVILÈGES – Docteur Jean-Daniel Sylvestre – Centre de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest

CONSIDÉRANT la recommandation du comité exécutif du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest lors d'une réunion tenue le 30 août 2017;

CONSIDÉRANT que sont rattachés à l'exercice des privilèges, les obligations relatives au respect des règlements du conseil d'administration, du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens ainsi que du ou des départements;

Sur proposition dûment faite et appuyée, **IL EST RÉSOLU** à l'unanimité, que le conseil d'administration du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest approuve le renouvellement du statut et des privilèges de :

Nom	Jean-Daniel Sylvestre, psychiatre (15219)
Statut	Associé
Privilèges	Consultation et hospitalisation en psychiatrie
Département	Santé mentale
Lieu de pratique principal	Hôpital du Suroît
Durée	Du 1 ^{er} juillet 2017 au 28 février 2020

Résolution CA20170920-09-04

RENOUVELLEMENT DU STATUT ET DES PRIVILÈGES – Docteure Sandra Demers – Centre de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest

CONSIDÉRANT la recommandation du comité exécutif du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest lors d'une réunion tenue le 30 août 2017;

CONSIDÉRANT que sont rattachés à l'exercice des privilèges, les obligations relatives au respect des règlements du conseil d'administration, du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens ainsi que du ou des départements;

Sur proposition dûment faite et appuyée, **IL EST RÉSOLU** à l'unanimité, que le conseil d'administration du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest approuve le renouvellement du statut et des privilèges de :

Nom	Sandra Demers, omnipraticienne (16243)
Statut	Actif
Privilèges	Médecine générale
Département	Médecine générale
Lieu de pratique principal	CLSC de Napierville
Durée	Du 11 octobre 2017 au 10 octobre 2019

Résolution CA20170920-09-05

RENOUVELLEMENT DU STATUT ET DES PRIVILÈGES – Docteure Oulayrack Vongphrachanh – Centre de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest

CONSIDÉRANT la recommandation du comité exécutif du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest lors d'une réunion tenue le 30 août 2017;

CONSIDÉRANT que sont rattachés à l'exercice des privilèges, les obligations relatives au respect des règlements du conseil d'administration, du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens ainsi que du ou des départements;

Sur proposition dûment faite et appuyée, **IL EST RÉSOLU** à l'unanimité, que le conseil d'administration du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest approuve le renouvellement du statut et des privilèges de :

Nom	Oulayrack Vongphrachanh, omnipraticienne (16414)
Statut	Actif
Privilèges	Médecine générale incluant hospitalisation et GMF-U
Département	Médecine générale
Lieu de pratique principal	Hôpital Anna-Laberge
Durée	Du 11 octobre 2017 au 10 octobre 2019

Résolution CA20170920-09-06

RENOUVELLEMENT DU STATUT ET DES PRIVILÈGES – Docteure Natacha Kardous – Centre de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest

CONSIDÉRANT la recommandation du comité exécutif du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest lors d'une réunion tenue le 30 août 2017;

CONSIDÉRANT que sont rattachés à l'exercice des privilèges, les obligations relatives au respect des règlements du conseil d'administration, du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens ainsi que du ou des départements;

Sur proposition dûment faite et appuyée, **IL EST RÉSOLU** à l'unanimité, que le conseil d'administration du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest approuve le renouvellement du statut et des privilèges de :

Nom	Natacha Kardous, omnipraticienne (16177)
Statut	Actif
Privilèges	Obstétrique incluant hospitalisation Médecine générale incluant hospitalisation et GMF-U
Départements	Obstétrique-gynécologie Médecine générale
Lieu de pratique principal	Hôpital Anna-Laberge
Durée	Du 11 octobre 2017 au 10 octobre 2019

Résolution CA20170920-09-07

RENOUVELLEMENT DU STATUT ET DES PRIVILÈGES – Docteure Gwenaëlle Bidet – Centre de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest

CONSIDÉRANT la recommandation du comité exécutif du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest lors d'une réunion tenue le 30 août 2017;

CONSIDÉRANT que sont rattachés à l'exercice des privilèges, les obligations relatives au respect des règlements du conseil d'administration, du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens ainsi que du ou des départements;

Sur proposition dûment faite et appuyée, **IL EST RÉSOLU** à l'unanimité, que le conseil d'administration du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest approuve le renouvellement du statut et des privilèges de :

Nom	Gwenaëlle Bidet, omnipraticienne (15874)
Statut	Actif
Privilèges	Obstétrique incluant hospitalisation Médecine générale incluant GMF-U Pouponnière
Départements	Obstétrique-gynécologie Médecine générale Pédiatrie
Lieu de pratique principal	Hôpital Anna-Laberge
Durée	Du 11 octobre 2017 au 10 octobre 2019

Résolution CA20170920-09-08

RENOUVELLEMENT DU STATUT ET DES PRIVILÈGES – Docteure Gabrielle Deslauriers – Centre de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest

CONSIDÉRANT la recommandation du comité exécutif du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest lors d'une réunion tenue le 30 août 2017;

CONSIDÉRANT que sont rattachés à l'exercice des privilèges, les obligations relatives au respect des règlements du conseil d'administration, du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens ainsi que du ou des départements;

Sur proposition dûment faite et appuyée, **IL EST RÉSOLU** à l'unanimité, que le conseil d'administration du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest approuve le renouvellement du statut et des privilèges de :

Nom	Gabrielle Deslauriers, omnipraticienne (16371)
Statut	Actif
Privilèges	Obstétrique incluant hospitalisation
Département	Obstétrique-gynécologie
Lieu de pratique principal	Hôpital Anna-Laberge
Durée	Du 11 octobre 2017 au 10 octobre 2019

Résolution CA20170920-09-09

RENOUVELLEMENT DU STATUT ET DES PRIVILÈGES – Docteure Sabrina Mansour – Centre de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest

CONSIDÉRANT la recommandation du comité exécutif du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest lors d'une réunion tenue le 30 août 2017;

CONSIDÉRANT que sont rattachés à l'exercice des privilèges, les obligations relatives au respect des règlements du conseil d'administration, du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens ainsi que du ou des départements;

Sur proposition dûment faite et appuyée, **IL EST RÉSOLU** à l'unanimité, que le conseil d'administration du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest approuve le renouvellement du statut et des privilèges de :

Nom	Sabrina Mansour, omnipraticienne (16493)
Statut	Actif

Privilèges	Médecine générale incluant hospitalisation
Département	Médecine générale
Lieu de pratique principal	Hôpital Anna-Laberge
Durée	Du 11 octobre 2017 au 10 octobre 2019

Résolution CA20170920-09-10

RENOUVELLEMENT DU STATUT – Madame Hélène Boyer – Centre de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest

CONSIDÉRANT la recommandation du comité exécutif du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest lors d'une réunion tenue le 30 août 2017;

CONSIDÉRANT que sont rattachés à l'exercice du statut, les obligations relatives au respect des règlements du conseil d'administration, du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens ainsi que du ou des départements;

Sur proposition dûment faite et appuyée, **IL EST RÉSOLU** à l'unanimité, que le conseil d'administration du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest approuve le renouvellement du statut et des privilèges de :

Nom	Hélène Boyer, pharmacienne (095165)
Statut	Actif
Département	Pharmacie
Lieu de pratique principal	Hôpital Anna-Laberge
Autre lieu de pratique	CISSS de la Montérégie-Ouest
Durée	Du 19 septembre 2017 au 31 mai 2020

Résolution CA20170920-09-11

RENOUVELLEMENT DU STATUT – Monsieur Laurent Thibault – Centre de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest

CONSIDÉRANT la recommandation du comité exécutif du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest lors d'une réunion tenue le 30 août 2017;

CONSIDÉRANT que sont rattachés à l'exercice du statut, les obligations relatives au respect des règlements du conseil d'administration, du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens ainsi que du ou des départements;

Sur proposition dûment faite et appuyée, **IL EST RÉSOLU** à l'unanimité, que le conseil d'administration du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest approuve le renouvellement du statut et des privilèges de :

Nom	Laurent Thibault, pharmacien (084281)
Statut	Actif
Département	Pharmacie
Lieu de pratique principal	Hôpital Anna-Laberge
Autre lieu de pratique	CISSS de la Montérégie-Ouest
Durée	Du 12 décembre 2017 au 31 mai 2020

Résolution CA20170920-09-12

RENOUVELLEMENT DU STATUT ET DES PRIVILÈGES – Docteure Marie Jolivet – Centre de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest

CONSIDÉRANT la recommandation du comité exécutif du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest lors d'une réunion tenue le 24 mai 2017 et reçue le 4 septembre 2017;

CONSIDÉRANT que sont rattachés à l'exercice des privilèges, les obligations relatives au respect des règlements du conseil d'administration, du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens ainsi que du ou des départements;

Sur proposition dûment faite et appuyée, **IL EST RÉSOLU** à l'unanimité, que le conseil d'administration du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest approuve le renouvellement du statut et des privilèges de :

Nom	Marie Jolivet, microbiologiste-infectiologue (75447)
------------	---

Statut	Associé
Privilèges	Laboratoire, consultation en microbiologie et maladie infectieuse
Département	Biologie médicale
Lieu de pratique principal	Hôpital Anna-Laberge
Durée	Du 1 ^{er} juillet 2017 au 31 mai 2020

Résolution CA20170920-09-13

RENOUVELLEMENT DU STATUT ET DES PRIVILÈGES – Docteur Luis Fernando Herrera – Centre de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest

CONSIDÉRANT la recommandation du comité exécutif du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest lors d'une réunion tenue le 30 août 2017;

CONSIDÉRANT que sont rattachés à l'exercice des privilèges, les obligations relatives au respect des règlements du conseil d'administration, du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens ainsi que du ou des départements;

Sur proposition dûment faite et appuyée, **IL EST RÉSOLU** à l'unanimité, que le conseil d'administration du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest approuve le renouvellement du statut et des privilèges de :

Nom	Luis Fernando Herrera, anesthésiologiste (16593)
Statut	Actif
Privilèges	Anesthésie-réanimation
Département	Anesthésie-réanimation
Lieu de pratique principal	Hôpital Anna-Laberge
Autre lieu de pratique	Hôpital Barrie Memorial
Durée	Du 11 octobre 2017 au 30 septembre 2020

Résolution CA20170920-09-14

RENOUVELLEMENT DU STATUT ET DES PRIVILÈGES – Docteure Andréanne Pinault-Reid – Centre de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest

CONSIDÉRANT la recommandation du comité exécutif du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest lors d'une réunion tenue le 30 août 2017;

CONSIDÉRANT que sont rattachés à l'exercice des privilèges, les obligations relatives au respect des règlements du conseil d'administration, du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens ainsi que du ou des départements;

Sur proposition dûment faite et appuyée, **IL EST RÉSOLU** à l'unanimité, que le conseil d'administration du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest approuve le renouvellement du statut et des privilèges de :

Nom	Andréanne Pinault-Reid, gynécologue (16499)
Statut	Actif
Privilèges	Gynécologie et obstétrique incluant hospitalisation, ultrasonographie, uro-gynécologie et cystoscopie
Département	Obstétrique-gynécologie
Lieu de pratique principal	Hôpital Anna-Laberge
Durée	Du 7 octobre 2017 au 6 octobre 2019

Résolution CA20170920-09-15

RENOUVELLEMENT DU STATUT ET DES PRIVILÈGES – Docteur Louis Germain – Centre de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest

CONSIDÉRANT la recommandation du comité exécutif du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest lors d'une réunion tenue le 30 août 2017;

CONSIDÉRANT que sont rattachés à l'exercice des privilèges, les obligations relatives au respect des règlements du conseil d'administration, du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens ainsi que du ou des départements;

Sur proposition dûment faite et appuyée, **IL EST RÉSOLU** à l'unanimité, que le conseil d'administration du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest approuve le renouvellement du statut et des privilèges de :

Nom	Louis Germain, psychiatre (80066)
Statut	Associé
Privilèges	Consultation et hospitalisation en psychiatrie
Département	Santé mentale
Lieu de pratique principal	Hôpital Anna-Laberge (Cliniques externes de santé mentale de St-Constant)
Durée	Du 11 octobre 2017 au 28 février 2020

Résolution CA20170920-09-16

RENOUVELLEMENT DU STATUT ET DES PRIVILÈGES – Docteure Anne-Frédérique Chouinard – Centre de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest

CONSIDÉRANT la recommandation du comité exécutif du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest lors d'une réunion tenue le 30 août 2017;

CONSIDÉRANT que sont rattachés à l'exercice des privilèges, les obligations relatives au respect des règlements du conseil d'administration, du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens ainsi que du ou des départements;

Sur proposition dûment faite et appuyée, **IL EST RÉSOLU** à l'unanimité, que le conseil d'administration du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest approuve le renouvellement du statut et des privilèges de :

Nom	Anne-Frédérique Chouinard, chirurgienne maxillofaciale (19309)
Statut	Actif
Privilèges	Chirurgie buccale et maxillofaciale incluant hospitalisation
Département	Chirurgie
Lieu de pratique principal	Hôpital Anna-Laberge
Durée	Du 7 novembre 2017 au 6 novembre 2019

Résolution CA20170920-09-17

RENOUVELLEMENT DU STATUT ET DES PRIVILÈGES – Docteur Paul Ayoub – Centre de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest

CONSIDÉRANT la recommandation du comité exécutif du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest lors d'une réunion tenue le 30 août 2017;

CONSIDÉRANT que l'entente de service entre l'Hôpital Anna-Laberge et l'Hôpital de Verdun pour les patients dialysés prend fin le 31 décembre 2017;

CONSIDÉRANT que sont rattachés à l'exercice des privilèges, les obligations relatives au respect des règlements du conseil d'administration, du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens ainsi que du ou des départements;

Sur proposition dûment faite et appuyée, **IL EST RÉSOLU** à l'unanimité, que le conseil d'administration du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest approuve le renouvellement du statut et des privilèges de :

Nom	Paul Ayoub, néphrologue (04176)
Statut	Associé
Privilèges	Consultation en néphrologie incluant dialyse
Département	Médecine spécialisée
Lieu de pratique principal	Hôpital Anna-Laberge
Durée	Du 11 octobre 2017 au 31 décembre 2017

Résolution CA20170920-09-18

RENOUVELLEMENT DU STATUT ET DES PRIVILÈGES – Docteure Andrea Palumbo – Centre de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest

CONSIDÉRANT la recommandation du comité exécutif du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest lors d'une réunion tenue le 30 août 2017;

CONSIDÉRANT que l'entente de service entre l'Hôpital Anna-Laberge et l'Hôpital de Verdun pour les patients dialysés prend fin le 31 décembre 2017;

CONSIDÉRANT que sont rattachés à l'exercice des privilèges, les obligations relatives au respect des règlements du conseil d'administration, du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens ainsi que du ou des départements;

Sur proposition dûment faite et appuyée, **IL EST RÉSOLU** à l'unanimité, que le conseil d'administration du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest approuve le renouvellement du statut et des privilèges de :

Nom	Andrea Palumbo, néphrologue (12556)
Statut	Associé
Privilèges	Consultation en néphrologie incluant dialyse
Département	Médecine spécialisée
Lieu de pratique principal	Hôpital Anna-Laberge
Durée	Du 11 octobre 2017 au 31 décembre 2017

9.1.6 Octrois de statut – Médecins résidents (18)

Résolution CA20170920-10-01

STATUT DE RÉSIDENT – Docteur Ljijka Coric – Centre de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest

CONSIDÉRANT qu'en vertu de l'article 244 de la Loi sur les services de santé et de services sociaux, le conseil d'administration d'un établissement relié par contrat d'affiliation à une université, attribue le statut de résident en médecine à une personne, titulaire d'un doctorat en médecine, qui effectue un stage de formation post-doctorale dans un centre exploité par l'établissement;

CONSIDÉRANT que l'Hôpital du Suroît accueillera docteur Ljijka Coric du 28 août au 24 septembre 2017 pour un stage en médecine d'urgence;

CONSIDÉRANT la recommandation du comité exécutif du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest lors d'une réunion tenue le 30 août 2017;

Sur proposition dûment faite et appuyée, **IL EST RÉSOLU** à l'unanimité, que le conseil d'administration du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest attribue le statut de résident en médecine d'urgence à docteur Ljijka Coric pour l'Hôpital du Suroît du 28 août au 24 septembre 2017.

Résolution CA20170920-10-02

STATUT DE RÉSIDENT – Docteur Kenjay Chan – Centre de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest

CONSIDÉRANT qu'en vertu de l'article 244 de la Loi sur les services de santé et de services sociaux, le conseil d'administration d'un établissement relié par contrat d'affiliation à une université, attribue le statut de résident en médecine à une personne, titulaire d'un doctorat en médecine, qui effectue un stage de formation post-doctorale dans un centre exploité par l'établissement;

CONSIDÉRANT que l'Hôpital Barrie Memorial a accueilli docteur Kenjay Chan du 3 juillet au 27 août 2017 pour un stage en médecine familiale;

CONSIDÉRANT la recommandation du comité exécutif du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest lors d'une réunion tenue le 30 août 2017;

Sur proposition dûment faite et appuyée, **IL EST RÉSOLU** à l'unanimité, que le conseil d'administration du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest attribue le statut de résident en médecine familiale à docteur Kenjay Chan pour l'Hôpital Barrie Memorial du 3 juillet au 27 août 2017.

Résolution CA20170920-10-03

STATUT DE RÉSIDENT – Docteure Ameth Gueye – Centre de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest

CONSIDÉRANT qu'en vertu de l'article 244 de la Loi sur les services de santé et de services sociaux, le conseil d'administration d'un établissement relié par contrat d'affiliation à une université, attribue le statut de résident en

médecine à une personne, titulaire d'un doctorat en médecine, qui effectue un stage de formation post-doctorale dans un centre exploité par l'établissement;

CONSIDÉRANT que l'Hôpital Barrie Memorial a accueilli docteur Ameth Gueye du 3 juillet au 27 août 2017 pour un stage en médecine familiale;

CONSIDÉRANT la recommandation du comité exécutif du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest lors d'une réunion tenue le 30 août 2017;

Sur proposition dûment faite et appuyée, **IL EST RÉSOLU** à l'unanimité, que le conseil d'administration du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest attribue le statut de résident en médecine familiale à docteur Ameth Gueye pour l'Hôpital Barrie Memorial du 3 juillet au 27 août 2017.

Résolution CA20170920-10-04

STATUT DE RÉSIDENT – Docteur Haley Butcher – Centre de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest

CONSIDÉRANT qu'en vertu de l'article 244 de la Loi sur les services de santé et de services sociaux, le conseil d'administration d'un établissement relié par contrat d'affiliation à une université, attribue le statut de résident en médecine à une personne, titulaire d'un doctorat en médecine, qui effectue un stage de formation post-doctorale dans un centre exploité par l'établissement;

CONSIDÉRANT que l'Hôpital Barrie Memorial accueille docteur Haley Butcher du 28 août au 24 septembre 2017 pour un stage en médecine familiale;

CONSIDÉRANT la recommandation du comité exécutif du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest lors d'une réunion tenue le 30 août 2017;

Sur proposition dûment faite et appuyée, **IL EST RÉSOLU** à l'unanimité, que le conseil d'administration du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest attribue le statut de résident en médecine familiale à docteur Haley Butcher pour l'Hôpital Barrie Memorial du 28 août au 24 septembre 2017.

Résolution CA20170920-10-05

STATUT DE RÉSIDENT – Docteur Katie Killorn – Centre de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest

CONSIDÉRANT qu'en vertu de l'article 244 de la Loi sur les services de santé et de services sociaux, le conseil d'administration d'un établissement relié par contrat d'affiliation à une université, attribue le statut de résident en médecine à une personne, titulaire d'un doctorat en médecine, qui effectue un stage de formation post-doctorale dans un centre exploité par l'établissement;

CONSIDÉRANT que l'Hôpital Barrie Memorial accueille docteur Katie Killorn du 28 août au 24 septembre 2017 pour un stage en médecine familiale;

CONSIDÉRANT la recommandation du comité exécutif du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest lors d'une réunion tenue le 30 août 2017;

Sur proposition dûment faite et appuyée, **IL EST RÉSOLU** à l'unanimité, que le conseil d'administration du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest attribue le statut de résident en médecine familiale à docteur Katie Killorn pour l'Hôpital Barrie Memorial du 28 août au 24 septembre 2017.

Résolution CA20170920-10-06

STATUT DE RÉSIDENT – Docteur Nicolas Garel – Centre de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest

CONSIDÉRANT qu'en vertu de l'article 244 de la Loi sur les services de santé et de services sociaux, le conseil d'administration d'un établissement relié par contrat d'affiliation à une université, attribue le statut de résident en médecine à une personne, titulaire d'un doctorat en médecine, qui effectue un stage de formation post-doctorale dans un centre exploité par l'établissement;

CONSIDÉRANT que l'Hôpital Barrie Memorial accueillera docteur Nicolas Garel du 23 octobre au 19 novembre 2017 pour un stage en médecine familiale;

CONSIDÉRANT la recommandation du comité exécutif du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest lors d'une réunion tenue le 30 août 2017;

Sur proposition dûment faite et appuyée, **IL EST RÉSOLU** à l'unanimité, que le conseil d'administration du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest attribue le statut de résident en médecine familiale à docteur Nicolas Garel pour l'Hôpital Barrie Memorial du 23 octobre au 19 novembre 2017.

Résolution CA20170920-10-07

STATUT DE RÉSIDENT – Docteur Kyle Greenway – Centre de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest

CONSIDÉRANT qu'en vertu de l'article 244 de la Loi sur les services de santé et de services sociaux, le conseil d'administration d'un établissement relié par contrat d'affiliation à une université, attribue le statut de résident en médecine à une personne, titulaire d'un doctorat en médecine, qui effectue un stage de formation post-doctorale dans un centre exploité par l'établissement;

CONSIDÉRANT que l'Hôpital Barrie Memorial accueillera docteur Kyle Greenway du 20 novembre au 17 décembre 2017 pour un stage en médecine familiale;

CONSIDÉRANT la recommandation du comité exécutif du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest lors d'une réunion tenue le 30 août 2017;

Sur proposition dûment faite et appuyée, **IL EST RÉSOLU** à l'unanimité, que le conseil d'administration du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest attribue le statut de résident en médecine familiale à docteur Kyle Greenway pour l'Hôpital Barrie Memorial du 20 novembre au 17 décembre 2017.

Résolution CA20170920-10-08

STATUT DE RÉSIDENT – Docteur Mickey Moroz – Centre de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest

CONSIDÉRANT qu'en vertu de l'article 244 de la Loi sur les services de santé et de services sociaux, le conseil d'administration d'un établissement relié par contrat d'affiliation à une université, attribue le statut de résident en médecine à une personne, titulaire d'un doctorat en médecine, qui effectue un stage de formation post-doctorale dans un centre exploité par l'établissement;

CONSIDÉRANT que l'Hôpital Barrie Memorial accueillera docteur Mickey Moroz du 15 janvier au 11 février 2018 pour un stage en médecine familiale;

CONSIDÉRANT la recommandation du comité exécutif du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest lors d'une réunion tenue le 30 août 2017;

Sur proposition dûment faite et appuyée, **IL EST RÉSOLU** à l'unanimité, que le conseil d'administration du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest attribue le statut de résident en médecine familiale à docteur Mickey Moroz pour l'Hôpital Barrie Memorial du 15 janvier au 11 février 2018.

Résolution CA20170920-10-09

STATUT DE RÉSIDENT – Docteur Aharon Silberman – Centre de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest

CONSIDÉRANT qu'en vertu de l'article 244 de la Loi sur les services de santé et de services sociaux, le conseil d'administration d'un établissement relié par contrat d'affiliation à une université, attribue le statut de résident en médecine à une personne, titulaire d'un doctorat en médecine, qui effectue un stage de formation post-doctorale dans un centre exploité par l'établissement;

CONSIDÉRANT que l'Hôpital Barrie Memorial accueillera docteur Aharon Silberman du 15 janvier au 11 février 2018 pour un stage en médecine familiale;

CONSIDÉRANT la recommandation du comité exécutif du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest lors d'une réunion tenue le 30 août 2017;

Sur proposition dûment faite et appuyée, **IL EST RÉSOLU** à l'unanimité, que le conseil d'administration du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest attribue le statut de résident en médecine familiale à docteur Aharon Silberman pour l'Hôpital Barrie Memorial du 15 janvier au 11 février 2018.

Résolution CA20170920-10-10

STATUT DE RÉSIDENT – Docteur Vincent Couture – Centre de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest

CONSIDÉRANT qu'en vertu de l'article 244 de la Loi sur les services de santé et de services sociaux, le conseil d'administration d'un établissement relié par contrat d'affiliation à une université, attribue le statut de résident en médecine à une personne, titulaire d'un doctorat en médecine, qui effectue un stage de formation post-doctorale dans un centre exploité par l'établissement;

CONSIDÉRANT que l'Hôpital Barrie Memorial accueillera docteur Vincent Couture du 12 février au 11 mars 2018 pour un stage en médecine familiale;

CONSIDÉRANT la recommandation du comité exécutif du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest lors d'une réunion tenue le 30 août 2017;

Sur proposition dûment faite et appuyée, **IL EST RÉSOLU** à l'unanimité, que le conseil d'administration du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest attribue le statut de résident en médecine familiale à docteur Vincent Couture pour l'Hôpital Barrie Memorial du 12 février au 11 mars 2018.

Résolution CA20170920-10-11

STATUT DE RÉSIDENT – Docteur Peter Zybergold – Centre de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest

CONSIDÉRANT qu'en vertu de l'article 244 de la Loi sur les services de santé et de services sociaux, le conseil d'administration d'un établissement relié par contrat d'affiliation à une université, attribue le statut de résident en médecine à une personne, titulaire d'un doctorat en médecine, qui effectue un stage de formation post-doctorale dans un centre exploité par l'établissement;

CONSIDÉRANT que l'Hôpital Barrie Memorial accueillera docteur Peter Zybergold du 9 avril au 6 mai 2018 pour un stage en médecine familiale;

CONSIDÉRANT la recommandation du comité exécutif du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest lors d'une réunion tenue le 30 août 2017;

Sur proposition dûment faite et appuyée, **IL EST RÉSOLU** à l'unanimité, que le conseil d'administration du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest attribue le statut de résident en médecine familiale à docteur Peter Zybergold pour l'Hôpital Barrie Memorial du 9 avril au 6 mai 2018.

Résolution CA20170920-10-12

STATUT DE RÉSIDENT – Docteur Ahmad Mirza – Centre de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest

CONSIDÉRANT qu'en vertu de l'article 244 de la Loi sur les services de santé et de services sociaux, le conseil d'administration d'un établissement relié par contrat d'affiliation à une université, attribue le statut de résident en médecine à une personne, titulaire d'un doctorat en médecine, qui effectue un stage de formation post-doctorale dans un centre exploité par l'établissement;

CONSIDÉRANT que l'Hôpital Barrie Memorial accueillera docteur Ahmad Mirza du 9 avril au 6 mai 2018 pour un stage en médecine familiale;

CONSIDÉRANT la recommandation du comité exécutif du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest lors d'une réunion tenue le 30 août 2017;

Sur proposition dûment faite et appuyée, **IL EST RÉSOLU** à l'unanimité, que le conseil d'administration du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest attribue le statut de résident en médecine familiale à docteur Ahmad Mirza pour l'Hôpital Barrie Memorial du 9 avril au 6 mai 2018.

Résolution CA20170920-10-13

STATUT DE RÉSIDENT – Docteur Pascal Peschard – Centre de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest

CONSIDÉRANT qu'en vertu de l'article 244 de la Loi sur les services de santé et de services sociaux, le conseil d'administration d'un établissement relié par contrat d'affiliation à une université, attribue le statut de résident en médecine à une personne, titulaire d'un doctorat en médecine, qui effectue un stage de formation post-doctorale dans un centre exploité par l'établissement;

CONSIDÉRANT que l'Hôpital Barrie Memorial accueillera docteur Pascal Peschard du 7 mai au 3 juin 2018 pour un stage en médecine familiale;

CONSIDÉRANT la recommandation du comité exécutif du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest lors d'une réunion tenue le 30 août 2017;

Sur proposition dûment faite et appuyée, **IL EST RÉSOLU** à l'unanimité, que le conseil d'administration du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest attribue le statut de résident en médecine familiale à docteur Pascal Peschard pour l'Hôpital Barrie Memorial du 7 mai au 3 juin 2018.

Résolution CA20170920-10-14

STATUT DE RÉSIDENT – Docteure Shiva Javeshghani – Centre de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest

CONSIDÉRANT qu'en vertu de l'article 244 de la Loi sur les services de santé et de services sociaux, le conseil d'administration d'un établissement relié par contrat d'affiliation à une université, attribue le statut de résident en médecine à une personne, titulaire d'un doctorat en médecine, qui effectue un stage de formation post-doctorale dans un centre exploité par l'établissement;

CONSIDÉRANT que l'Hôpital Barrie Memorial accueillera docteure Shiva Javeshghani du 7 mai au 30 juin 2018 pour un stage en médecine familiale;

CONSIDÉRANT la recommandation du comité exécutif du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest lors d'une réunion tenue le 30 août 2017;

Sur proposition dûment faite et appuyée, **IL EST RÉSOLU** à l'unanimité, que le conseil d'administration du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest attribue le statut de résident en médecine familiale à docteur Shiva Javeshghani pour l'Hôpital Barrie Memorial du 7 mai au 30 juin 2018.

Résolution CA20170920-10-15

STATUT DE RÉSIDENT – Docteure Sarah Nitoslawski – Centre de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest

CONSIDÉRANT qu'en vertu de l'article 244 de la Loi sur les services de santé et de services sociaux, le conseil d'administration d'un établissement relié par contrat d'affiliation à une université, attribue le statut de résident en médecine à une personne, titulaire d'un doctorat en médecine, qui effectue un stage de formation post-doctorale dans un centre exploité par l'établissement;

CONSIDÉRANT que l'Hôpital Barrie Memorial accueillera docteure Sarah Nitoslawski du 4 au 30 juin 2018 pour un stage en médecine familiale;

CONSIDÉRANT la recommandation du comité exécutif du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest lors d'une réunion tenue le 30 août 2017;

Sur proposition dûment faite et appuyée, **IL EST RÉSOLU** à l'unanimité, que le conseil d'administration du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest attribue le statut de résident en médecine familiale à docteur Sarah Nitoslawski pour l'Hôpital Barrie Memorial du 4 au 30 juin 2018.

Résolution CA20170920-10-16

STATUT DE RÉSIDENT – Docteur Alex Halme – Centre de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest

CONSIDÉRANT qu'en vertu de l'article 244 de la Loi sur les services de santé et de services sociaux, le conseil d'administration d'un établissement relié par contrat d'affiliation à une université, attribue le statut de résident en médecine à une personne, titulaire d'un doctorat en médecine, qui effectue un stage de formation post-doctorale dans un centre exploité par l'établissement;

CONSIDÉRANT que l'Hôpital du Suroît accueillera docteur Alex Halme du 28 août au 24 septembre 2017 pour un stage en médecine spécialisée;

CONSIDÉRANT la recommandation du comité exécutif du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest lors d'une réunion tenue le 30 août 2017;

Sur proposition dûment faite et appuyée, **IL EST RÉSOLU** à l'unanimité, que le conseil d'administration du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest attribue le statut de résident en médecine spécialisée à docteur Alex Halme pour l'Hôpital du Suroît du 28 août au 24 septembre 2017.

Résolution CA20170920-10-17

STATUT DE RÉSIDENT – Docteur David Sarfati – Centre de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest

CONSIDÉRANT qu'en vertu de l'article 244 de la Loi sur les services de santé et de services sociaux, le conseil d'administration d'un établissement relié par contrat d'affiliation à une université, attribue le statut de résident en médecine à une personne, titulaire d'un doctorat en médecine, qui effectue un stage de formation post-doctorale dans un centre exploité par l'établissement;

CONSIDÉRANT que l'Hôpital du Suroît accueillera docteur David Sarfati du 14 janvier au 8 avril 2018 pour un stage en psychiatrie;

CONSIDÉRANT la recommandation du comité exécutif du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest lors d'une réunion tenue le 30 août 2017;

Sur proposition dûment faite et appuyée, **IL EST RÉSOLU** à l'unanimité, que le conseil d'administration du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest attribue le statut de résident en psychiatrie à docteur David Sarfati pour l'Hôpital du Suroît du 14 janvier au 8 avril 2018.

Résolution CA20170920-10-18

STATUT DE RÉSIDENT – Docteure Melissa Prud'homme – Centre de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest

CONSIDÉRANT qu'en vertu de l'article 244 de la Loi sur les services de santé et de services sociaux, le conseil d'administration d'un établissement relié par contrat d'affiliation à une université, attribue le statut de résident en médecine à une personne, titulaire d'un doctorat en médecine, qui effectue un stage de formation post-doctorale dans un centre exploité par l'établissement;

CONSIDÉRANT que l'Hôpital du Suroît accueille docteure Melissa Prud'homme du 1^{er} juillet au 24 septembre 2017 pour un stage en psychiatrie;

CONSIDÉRANT la recommandation du comité exécutif du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest lors d'une réunion tenue le 30 août 2017;

Sur proposition dûment faite et appuyée, **IL EST RÉSOLU** à l'unanimité, que le conseil d'administration du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest attribue le statut de résident en psychiatrie à docteure Melissa Prud'homme pour l'Hôpital du Suroît du 1^{er} juillet au 24 septembre 2017.

9.2 Affaires administratives

9.2.1 Nomination d'un auditeur externe pour l'exercice 2017-2018

Résolution CA20170920-11

CONSIDÉRANT QU'en vertu de l'article 289 de la Loi sur les services de santé et services sociaux, que les livres et comptes de l'établissement doivent être audités par un auditeur externe;

CONSIDÉRANT QU'en vertu de l'article 290 de la Loi sur les services de santé et services sociaux, le conseil d'administration doit procéder à la nomination d'un auditeur externe pour l'exercice financier en cours avant le 30 septembre prochain;

CONSIDÉRANT QU'en vertu de l'article 290 de la Loi sur les services de santé et services sociaux, le CISSS de la Montérégie-Ouest a procédé à un appel d'offre pour les services d'un auditeur externe au cours de l'été 2015;

CONSIDÉRANT QU'au terme du processus d'analyse des soumissions le CISSS de la Montérégie-Ouest a retenu la firme Raymond Chabot Grant Thornton, pour une durée initiale du contrat qui est de un an, plus trois options de renouvellement du contrat d'une durée supplémentaire d'un an chacune;

CONSIDÉRANT la recommandation du comité de vérification lors de la séance du 14 septembre 2017, appuyant la nomination de la firme Raymond Chabot Grant Thornton comme auditeur pour l'exercice financier 2017-2018;

Sur proposition dûment faite et appuyée, **IL EST RÉSOLU** à l'unanimité que le conseil d'administration du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest approuve la nomination de la firme Raymond Chabot Grant Thornton retenue comme auditeur externe pour l'exercice financier en cours soit 2017-2018.

9.2.2 Régime d'emprunts à long terme

Résolution CA20170920-12

CONSIDÉRANT QUE, conformément à l'article 78 de la Loi sur l'administration financière (RLRQ, chapitre A-6.001), le Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest (l'« Emprunteur ») désire instituer un régime d'emprunts lui permettant d'effectuer, de temps à autre d'ici le 31 décembre 2018, des emprunts à long terme auprès du ministre des Finances, à titre de responsable du Fonds de financement, pour un montant n'excédant pas 67 948 544,49 \$;

CONSIDÉRANT QUE, conformément à l'article 83 de cette loi, l'Emprunteur désire prévoir, dans le cadre de ce régime d'emprunts, que le pouvoir d'emprunter et celui d'en approuver les conditions et modalités soient exercés par au moins deux de ses dirigeants;

CONSIDÉRANT QU'il y a lieu d'instituer un régime d'emprunts permettant à l'Emprunteur d'effectuer des emprunts à long terme, d'établir le montant maximum des emprunts qui pourront être effectués en vertu de celui-ci, ainsi que les caractéristiques et limites relativement aux emprunts à effectuer et d'autoriser des dirigeants de l'Emprunteur à conclure tout emprunt en vertu de ce régime et à en accepter les conditions et modalités;

CONSIDÉRANT QUE le ministre de la Santé et des Services sociaux (le « Ministre ») a autorisé l'institution du présent régime d'emprunts, selon les conditions auxquelles réfère sa lettre du 2 août 2017;

CONSIDÉRANT la recommandation du comité de vérification lors de la séance du 14 septembre 2017;

Sur proposition dûment faite et appuyée, **IL EST RÉSOLU** à l'unanimité, que le conseil d'administration autorise la résolution suivante et autorise les signataires qui y sont désignés à signer tout autre document qui pourrait être requis relativement à la présente :

1. QU'un régime d'emprunts en vertu duquel l'Emprunteur peut, sous réserve des caractéristiques et limites énoncées ci-après, effectuer de temps à autre d'ici le 31 décembre 2018, des emprunts à long terme auprès du ministre des Finances, à titre de responsable du Fonds de financement, pour un montant n'excédant pas 67 948 544,69 \$, soit institué;
2. QUE les emprunts à long terme effectués par l'Emprunteur en vertu du présent régime d'emprunts soient sujets aux caractéristiques et limites suivantes :
 - a) malgré les dispositions du paragraphe 1 ci-dessus, l'Emprunteur ne pourra, au cours de chacune des périodes de **dix-huit mois** s'étendant du 1^{er} juillet au 31 décembre et comprises dans la période visée au paragraphe 1, effectuer des emprunts qui auraient pour effet que le montant total approuvé pour l'Emprunteur, pour une telle période, par le Conseil du trésor au titre de la programmation des emprunts à long terme des organismes régis par la Loi sur les services de santé et les services sociaux (RLRQ, chapitre S-4.2), soit dépassé;
 - b) l'Emprunteur ne pourra effectuer un emprunt à moins de bénéficier d'une subvention du gouvernement du Québec conforme aux normes établies par le Conseil du trésor, au titre de l'octroi ou de la promesse de subventions aux organismes régis par la Loi sur les services de santé et les services sociaux, ainsi qu'aux termes et conditions déterminés par le Ministre et pourvoyant au paiement en capital et intérêt de l'emprunt concerné même si, par ailleurs, le paiement de cette subvention est sujet à ce que les sommes requises à cette fin soient votées annuellement par le Parlement;
 - c) chaque emprunt ne pourra être effectué qu'en monnaie légale du Canada auprès du ministre des Finances, à titre de responsable du Fonds de financement;
 - d) le produit de chaque emprunt ne pourra servir, outre le paiement des frais inhérents à l'emprunt concerné, qu'aux fins suivantes :
 - i) le financement à long terme des dépenses d'immobilisations autorisées par le Conseil du trésor conformément à l'article 72 de la Loi sur les services de santé et les services sociaux pour les autochtones cris (RLRQ, chapitre S-5) ou par le Conseil du trésor et le Ministre conformément à l'article 260 de la Loi sur les services de santé et les services sociaux, incluant leur coût de financement à court terme jusqu'à concurrence d'un montant représentant trois (3) mois à partir de la date de la prise de possession des travaux et calculés à compter du premier jour du mois qui survient après cette date;

- ii) le financement à long terme des dépenses d'immobilisations, d'équipements ou d'informatiques, incluant leur coût de financement à court terme jusqu'à concurrence d'un montant représentant trois (3) mois à partir de la fin de l'année financière dans laquelle les dépenses ont été pourvues;
 - iii) le refinancement d'une partie ou de la totalité de tels emprunts venus à échéance;
 - iv) le remboursement d'emprunts bancaires contractés, à ces fins et en attente de financement à long terme ou de refinancement.
3. QU'aux fins de déterminer le montant total auquel réfère le paragraphe 1 ci-dessus, on ne tienne compte que de la valeur nominale des emprunts effectués par l'Emprunteur;
4. QU'en plus des caractéristiques et limites énoncées précédemment, les emprunts comportent les caractéristiques suivantes :
- a) l'Emprunteur pourra contracter un ou plusieurs emprunts pendant toute la durée du régime d'emprunts jusqu'à concurrence du montant qui y est prévu, et ce, aux termes d'une seule et unique convention de prêt à conclure entre l'Emprunteur et le ministre des Finances, à titre de responsable du Fonds de financement;
 - b) chaque emprunt sera constaté par un billet fait à l'ordre du ministre des Finances, à titre de responsable du Fonds de financement;
 - c) le taux d'intérêt payable sur les emprunts sera établi selon les critères déterminés par le gouvernement en vertu du décret numéro 1267-2001 du 24 octobre 2001, modifié par les décrets numéro 1057-2013 du 23 octobre 2013 et numéro 1152-2015 du 16 décembre 2015, tel que ce décret peut être modifié ou remplacé de temps à autre; et
 - d) aux fins d'assurer le paiement à l'échéance du capital de chaque emprunt et des intérêts dus sur celui-ci, la créance que représente pour l'Emprunteur la subvention qui lui sera accordée par le Ministre, au nom du gouvernement du Québec, sera affectée d'une hypothèque mobilière sans dépossession en faveur du ministre des Finances, à titre de responsable du Fonds de financement.
5. QUE l'Emprunteur soit autorisé à payer, à même le produit de chaque emprunt contracté en vertu du présent régime, les frais d'émission et les frais de gestion qui auront été convenus;
6. QUE l'un ou l'autre des dirigeants suivants :
Le président-directeur général;
La présidente-directrice générale adjointe ou;
Le directeur des ressources financières;
de l'Emprunteur, **pourvu qu'ils soient deux agissant conjointement**, soit autorisé, au nom de l'Emprunteur, à signer la convention de prêt, la convention d'hypothèque mobilière et le billet, à consentir à toute clause et garantie non substantiellement incompatible avec les dispositions des présentes, à livrer le billet, à apporter toutes les modifications à ces documents non substantiellement incompatibles avec les présentes ainsi qu'à poser tous les actes et à signer tous les documents, nécessaires ou utiles, pour donner plein effet aux présentes;
7. QUE, dans la mesure où l'Emprunteur a déjà adopté une résolution instituant un régime d'emprunts pour les mêmes fins, la présente résolution remplace la résolution antérieure, sans pour autant affecter la validité des emprunts conclus sous son autorité avant la date du présent régime d'emprunts.

9.2.3 Politique et procédures de déclaration et d'analyse des incidents et accidents

Suite à une présentation plus détaillée à la séance plénière, la résolution suivante est dûment adoptée :

Résolution CA20170920-13

CONSIDÉRANT QUE la qualité et la sécurité des soins et des services sont des priorités stratégiques du Centre intégré de santé et de services sociaux (CISSS) de la Montérégie-Ouest;

CONSIDÉRANT QU'UN établissement doté d'une culture de sécurité s'engage dans la prévention et l'atténuation de tous les niveaux de risques reliés la sécurité des usagers;

CONSIDÉRANT QUE chaque établissement a l'obligation, en vertu de la loi sur les services de santé et les services sociaux (LSSSS -art. 183.2), de compiler, aux fins d'analyse, les accidents et les incidents survenus durant la prestation de soins de santé et de services sociaux;

CONSIDÉRANT les normes d'Agrément Canada pour améliorer la sécurité des usagers et minimiser les risques dans les établissements du réseau de la santé et des services sociaux;

CONSIDÉRANT les consultations effectuées et la recommandation du comité de direction du 5 septembre 2017.

Sur proposition dûment faite et appuyée, **IL EST RÉSOLU** à l'unanimité, que le conseil d'administration du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest adopte la politique et les deux procédures de déclaration et d'analyse des incidents et des accidents avec les modifications proposées.

10. Affaires nouvelles

Aucun point n'est ajouté aux affaires nouvelles.

11. Documents déposés pour information

11.1 Tableau de bord analysé et commenté – Objectifs prioritaires 2017-2018 – À la période 4, se terminant le 22 juillet 2017

Dépôt à titre d'information du tableau de bord analysé et commenté des objectifs prioritaires 2017-2018, à la période 4, se terminant le 22 juillet 2017

11.2 Tableau de suivi des recommandations/conditions du conseil d'administration – Statut et privilèges des médecins, dentistes et pharmaciens

Dépôt à titre d'information du tableau de suivi des recommandations/conditions du conseil d'administration – Statut et privilèges des médecins, dentistes et pharmaciens en date du 20 septembre 2017.

11.3 Listes des engagements financiers supérieurs à 1 M\$ - Période du 1^{er} juin au 16 septembre 2017

En vertu de l'article 65.1 du *Règlement sur la régie interne du conseil d'administration* et conformément à l'adoption de la *Politique d'approvisionnement* par le conseil d'administration, le président-directeur général dépose périodiquement au conseil d'administration un rapport faisant état des engagements financiers supérieur à 1 M\$. Conséquemment, dépôt du rapport suivant : Période du 1^{er} juin au 16 septembre 2017.

11.4 État de situation sur les infections nosocomiales – Mise à jour périodique à la période 2, se terminant le 22 juillet 2017 et à la période 5, se terminant le 19 août 2017

Dépôt à titre d'information de la mise à jour périodique sur l'état de situation des infections nosocomiales (prévention et contrôle des infections) (périodes 4 et 5).

11.5 Correspondances transmises au président et aux membres du conseil d'administration pour la période du 8 juin au 12 septembre 2017

CORRESPONDANCE DESTINÉE AU PRÉSIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION Période du 8 juin au 12 septembre 2017	
Type de correspondance (date de réception)	Date de transmission (par courriel)
2017-09-07 – Accusé de réception et lettre de la directrice médicale de la GMF-U Jardins-Roussillon en lien avec des problèmes de locaux	2017-09-07
2017-07-28 – Demande du ministre Barrette – Proposition de candidature CA RAMQ	2017-08-31
2017-08-21 – Lettre adressée au ministre Barrette de la part du comité des usagers de la Maison des aînés de St-Thimothée – Préoccupation en lien avec pénurie de ressources	2017-08-22
2017-07-24 – Forum des responsables en vérification internes (offre activités du FRVI)	2017-07-24

CORRESPONDANCES PROTECTEUR DU CITOYEN	
2017-08-17 - Suivi des recommandations du Protecteur du citoyen (16-16890)	2017-08-17
2017-08-01 – Conclusions du Protecteur du citoyen (2017-00314)	2017-08-01
2017-07-12 – Conclusions Recommandations Suivi de recommandations et avis d'intervention du Protecteur du citoyen (16-16890, 16-18036, 2016-01008 et 17-23417)	2017-07-24
2017-06-22 – Suivis des recommandations du Protecteur du citoyen (14-12900)	2017-06-22

CORRESPONDANCE DESTINÉE AUX MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION Période du 8 juin au 12 septembre 2017	
Type de correspondance	Date de transmission (par courriel)
Revue de presse CISSSMO et réseau de la santé et des services sociaux – Période du 8 juin au 12 septembre 2017	Journalière lorsque disponible
Lettre de suivi à Francis Collin suite à son intervention à la séance publique du CA le 14 juin 2017	2017-08-31
Versions révisées du rapport annuel de gestion et rapport annuel du CUCI 2016-2017	2017-06-29
Suivi du CA 14 juin 2017 : résolutions en lien avec la nomination de médecins et la date du début d'exercice	2017-06-28
Rapport du directeur générale au CA sur les soins de fin de vie – Période du 10 décembre 2016 au 9 juin 2017	2017-06-22

12. Date de la prochaine séance publique régulière du conseil d'administration

Le président du conseil d'administration rappelle la tenue de la prochaine séance publique régulière du conseil d'administration qui se tiendra le mercredi 22 novembre 2017 à l'Hôpital du Suroît, à compter de 20 h. Cette séance sera précédée de la séance publique d'information annuelle à 18 h 30.

13. Clôture de la séance

Le président du conseil d'administration procède, sur proposition dûment faite et appuyée, à la levée de la séance publique régulière du conseil d'administration, à 21 h 04.

Claude Jolin
Président

Yves Masse
Secrétaire

Rédigé par : *Chantal Caviola*
Conseillère cadre au bureau du président-directeur général
Volet conseil d'administration